

Trafic illicite de cocaïne en Afrique du Nord et de l'Ouest

Novembre 2023

RAPPORT ANALYTIQUE



Ce projet est financé par
l'Union européenne

Le présent rapport d'analyse a été établi dans le cadre du projet ENACT (Renforcer la capacité de l'Afrique à répondre plus efficacement à la criminalité transnationale organisée), qui est financé par l'Union européenne (UE). Le contenu de ce rapport d'INTERPOL ne peut en aucun cas être interprété comme reflétant le point de vue de l'UE ou des partenaires d'ENACT.

© 2023, ENACT. Les droits d'auteur sur l'ensemble du volume appartiennent à l'ENACT, aux partenaires, à l'UE et aux auteurs, et aucune partie ne peut être reproduite en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse, par écrit, de l'auteur et du partenariat ENACT.

Avertissement

Le présent document ne peut être reproduit, en totalité ou en partie, et sous quelque forme que ce soit, sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur. Lorsque l'autorisation de le reproduire aura été accordée, INTERPOL souhaiterait recevoir une copie de toute publication utilisant le présent document comme source.

INTERPOL a pris toutes les dispositions raisonnables pour vérifier les informations figurant dans le présent document. Ce contenu est toutefois diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit contenu incombe au lecteur. INTERPOL ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. INTERPOL ne peut garantir que les informations figurant dans le présent document demeureront exactes, et décline toute responsabilité quant au contenu des sites Web externes qui y seraient mentionnés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été officiellement révisée. Son contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue ou les politiques d'INTERPOL, de ses pays membres, de ses organes directeurs ou des organisations contributrices, et ne constitue en aucun cas une approbation. Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les désignations employées sur les cartes, n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part d'INTERPOL. Les désignations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part d'INTERPOL, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

© INTERPOL 2024
INTERPOL General Secretariat
200, quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France
Web: www.INTERPOL.int



WWW.INTERPOL.INT



[INTERPOL_HQ](https://www.instagram.com/INTERPOL_HQ)



[@INTERPOL_HQ](https://twitter.com/INTERPOL_HQ)



[INTERPOLHQ](https://www.facebook.com/INTERPOLHQ)



[INTERPOLHQ](https://www.youtube.com/INTERPOLHQ)

ENACT is implemented by the Institute for Security Studies and INTERPOL, in association with the Global Initiative Against Transnational Organized Crime.



Table des matières

Résumé.....	3
Principales constatations	4
Liste des abréviations	5
1. Introduction	6
2. Structure du rapport.....	6
2.1. Périmètre et objectifs	6
2.2. Méthodologie.....	7
3. Analyse.....	7
3.1. Le marché mondial de la cocaïne	7
3.2. L’Afrique de l’Ouest et l’Afrique du Nord, plaques tournantes du trafic de cocaïne	11
3.2.1. Consommation locale	11
3.2.2. Dynamique et volumes du trafic	12
3.3. Itinéraires et modalités du trafic.....	18
3.3.1. La voie maritime	18
3.3.2. La voie aérienne	24
3.3.3. La voie terrestre	27
3.4. L’implication des groupes criminels	29
3.4.1. Les acteurs étrangers	30
3.4.2. Les acteurs locaux.....	32
4. Conclusions	35

*** Il existe deux versions de ce rapport sur le trafic illicite de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Nord. Une version complète destinée aux services chargés de l'application de la loi des pays membres d'INTERPOL et une version publique expurgée. Le présent rapport est la version publique. ***

Résumé

Le commerce de la cocaïne se développe dans le monde entier, du fait d'une production record et d'une demande croissante. Les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest jouent un rôle de plus en plus important en tant que points de transit des flux de cocaïne à destination du marché européen et, dans une moindre mesure, du Moyen-Orient.

Les saisies de cocaïne ont connu un net rebond en Afrique de l'Ouest depuis 2019, ce qui dénote une hausse du trafic et une réactivation de l'itinéraire passant par cette région après des années de recul. À l'inverse, les quantités saisies en Afrique du Nord ont enregistré un déclin, ce qui pourrait indiquer une perte d'intérêt pour cette route.

Compte tenu de l'augmentation constante de la culture du cocaïer et de la production de cocaïne en Colombie, laquelle représente la majeure partie de la production mondiale, la quantité globale de cocaïne proposée sur le marché mondial continuera vraisemblablement de s'accroître au cours des prochaines années, de même que les volumes transitant via l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

L'essentiel de la cocaïne acheminée via l'Afrique du Nord et de l'Ouest arrive par voie maritime, à bord de vraquiers, des bateaux de pêche et, de plus en plus souvent, des voiliers. La drogue est ensuite réexpédiée par la mer vers l'Europe, dissimulée dans des cargaisons légitimes. Une partie de la cocaïne arrivant dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest prend la route du Sahel à destination des ports d'Afrique du Nord. Le Mali et le Niger sont des points de passage majeurs le long de cet itinéraire, tandis que la Libye constitue une destination importante. Depuis les ports nord-africains, la cocaïne est acheminée en Europe, au Moyen-Orient ou dans la péninsule arabique.

Le transport de la cocaïne par des mules sur des vols commerciaux représente une petite partie des volumes concernés par le trafic. Elles permettent d'acheminer rapidement des quantités relativement importantes de stupéfiants et de subvenir à la consommation locale dans les deux sous-régions ou sur des marchés étrangers. Les groupes criminels nigériens sont fortement impliqués dans ce type de trafic.

Le trafic de cocaïne constitue une source de revenus de premier plan pour les groupes criminels organisés d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Les groupes nigériens et marocains sont les principaux acteurs régionaux du trafic de cocaïne, pour lequel ils s'associent fréquemment à des groupes criminels étrangers. Parmi ces derniers, citons la 'Ndrangheta, la Camorra, le PCC (Primeiro Comando da Capital) brésilien, les groupes colombiens et ceux des Balkans, qui se sont implantés en Afrique du Nord et de l'Ouest et organisent et supervisent le trafic. Les organisations criminelles d'Afrique du Nord et de l'Ouest se livrent également au trafic et à la revente de cocaïne sur les marchés étrangers.

Enfin, la consommation de cocaïne a tendance à augmenter dans les pays de transit, ce qui constitue une menace pour la santé et la sécurité publiques. Si rien n'est fait pour l'éradiquer, le trafic de cocaïne pourrait déstabiliser les économies et les sociétés de ces pays en raison de la corruption et de la violence qui accompagnent souvent le développement des marchés de la drogue.

Principales constatations

L'analyse de diverses sources de données disponibles sur le trafic de cocaïne en Afrique du Nord et de l'Ouest a permis d'effectuer les principales constatations suivantes :

- ❖ La situation mondiale est celle d'une hausse de la production et de la consommation de cocaïne dans le monde. Dans ce contexte, les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont des points de transit des flux de cocaïne destinés principalement à un marché européen lucratif.
- ❖ Il est probable que la quantité globale de cocaïne mise sur le marché dans le monde continuera à augmenter au cours des prochaines années en raison du développement constant de la culture du cocaïer et de la production de cocaïne en Colombie, le principal producteur mondial.
- ❖ Les quantités acheminées via l'Afrique du Nord et de l'Ouest sont plus importantes et les trafiquants multiplient les points d'entrée et de transit, ce qui donne à penser que les réseaux criminels sont en train de renforcer leur implantation dans ces deux régions.
- ❖ Les saisies de cocaïne ont connu un net rebond en Afrique de l'Ouest depuis 2019, après cinq années de déclin tendanciel, ce qui dénote une hausse du trafic, tandis que les saisies réalisées en Afrique du Nord ont diminué. Il y a cependant lieu de penser que l'importance de certains pays d'Afrique du Nord comme la Libye et la Tunisie en tant que plaques tournantes du trafic est sous-estimée faute de données en quantité suffisante.
- ❖ La plus grande partie de la cocaïne arrive dans la région par la mer et la quitte par la même voie à destination du marché européen.
- ❖ La route du Sahel, qui achemine la cocaïne depuis les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, reste active. Le Mali et le Niger sont des points de passage majeurs le long de cet itinéraire, et la Libye une destination importante.
- ❖ La consommation de cocaïne augmente dans les pays de transit, menaçant la santé et la sécurité publiques.
- ❖ Le commerce de la cocaïne constitue une source de revenus de premier plan pour les groupes criminels organisés d'Afrique du Nord et de l'Ouest.
- ❖ Des groupes criminels organisés étrangers se sont implantés en Afrique du Nord et de l'Ouest. Ils organisent et supervisent le trafic passant par ces deux sous-régions. Parmi eux, citons la 'Ndrangheta, la Camorra, le PCC (Primeiro Comando da Capital) brésilien, les groupes colombiens et ceux des Balkans.
- ❖ Les groupes nigériens et marocains sont les principaux acteurs régionaux du trafic de cocaïne, pour lequel ils s'associent fréquemment à des groupes criminels étrangers. Ils sont très actifs dans les deux sous-régions ainsi qu'à l'étranger.

Liste des abréviations

B.C.N.	Bureau central national INTERPOL
CCPAO	Comité des chefs de police d'Afrique de l'Ouest
ENACT	Renforcer les capacités de l'Afrique à répondre plus efficacement à la criminalité organisée transnationale
ICIS	Système d'information criminelle d'INTERPOL
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
MAOC-N	Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants
OEDT	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
ONDCP	Bureau de la politique nationale de contrôle des drogues (États-Unis)
ONU DC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

1. Introduction

La culture du cocaïer et la production de cocaïne en Amérique latine atteignent des niveaux historiquement hauts, tandis que la consommation et le trafic de cocaïne dans le monde augmentent considérablement¹. En particulier, l'Europe a pris la place des États-Unis comme marché de prédilection des trafiquants de cocaïne, compte tenu à la fois de l'importance de la demande de cette drogue sur le continent et des prix plus élevés qui y sont pratiqués².

Dans ce contexte, les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont plus que jamais exposés au trafic de cocaïne et aux groupes criminels qui les utilisent comme points de transit vers le marché européen.

Ce trafic présente des risques pour les populations locales, qui peuvent être amenées à consommer ces drogues. Il est également susceptible de déstabiliser les économies et les sociétés des pays de transit en raison des groupes criminels qui peuvent s'implanter durablement dans les pays africains exposés, y alimenter la corruption, le blanchiment d'argent, la violence, dans certains cas, attiser les conflits locaux.

Le présent rapport d'analyse propose d'examiner le trafic transnational illicite de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Nord. Il fait le point sur les grandes saisies de cocaïne destinée à ces deux régions ou transitant par elles au cours des cinq dernières années afin d'évaluer l'importance de ce trafic, son évolution et les méthodes employées par les groupes criminels qui en sont responsables.

Il est divisé en quatre sections. Dans un premier temps, l'introduction expose le contexte et les objectifs généraux de cette évaluation. La deuxième partie présente le périmètre de l'analyse, les objectifs et la méthodologie suivie. La troisième porte sur le travail d'analyse proprement dit. Elle décrit le contexte mondial du trafic de cocaïne et explique en quoi il alimente ce trafic en Afrique du Nord et de l'Ouest. Dans cette section, nous nous penchons également sur l'ampleur de cette criminalité, sur les itinéraires et les modalités du trafic ainsi que sur les principales organisations criminelles impliquées. Enfin, nous tirons nos conclusions dans la quatrième section.

2. Structure du rapport

2.1. Périmètre et objectifs

Conformément au mandat et au périmètre géographique du projet ENACT, le présent rapport s'intéresse à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique du Nord. Il fait le point des grandes saisies de cocaïne destinée à ces deux régions ou transitant par elles, par les voies maritime, aérienne ou terrestre (pour le trafic interrégional), intervenues au cours des cinq dernières années, afin d'évaluer l'importance de ce trafic et son évolution, de mettre en évidence les méthodes de dissimulation utilisées et d'établir le mode opératoire des groupes criminels organisés impliqués dans le trafic de cocaïne vers ou via l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

En ce qui concerne le périmètre géographique, dans le présent rapport, la région d'Afrique de l'Ouest désigne les pays du Comité des chefs de police d'Afrique de l'Ouest (CCPAO), à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Par Afrique du Nord, on entend les pays suivants : Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie. La période étudiée va de janvier 2018 à juin 2023.

L'évaluation effectuée s'appuie sur une analyse des données disponibles. Elle présente la nature, la portée, la dynamique et les activités de la criminalité organisée liée au trafic de cocaïne dans les régions visées par le présent rapport, à partir des informations obtenues des pays membres et

extraites de sources ouvertes. Lorsque possible, elle offre également un aperçu des groupes actifs dans la région et des types d'activités illégales auxquelles ils se livrent en lien avec le trafic de cocaïne. Ce rapport vise à fournir des renseignements stratégiques exploitables aux pays concernés pour les aider à mettre au point des stratégies de lutte appropriées. Il a également vocation à être un outil encourageant la coopération entre les services chargés de l'application de la loi des pays touchés par cette forme de criminalité et ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

2.2. Méthodologie

Cette évaluation s'appuie sur une méthodologie fondée sur l'analyse de renseignements issus de toutes les sources disponibles. Il résulte de l'intégration de multiples sources de données, y compris des informations dont dispose INTERPOL et des sources ouvertes.

Parmi les sources ouvertes utilisées dans le cadre de ce rapport figurent des articles de presse et des rapports de divers groupes de réflexion, entités privées et organisations internationales. Lorsqu'elles ont pu être isolées, la préférence a été donnée à l'utilisation des statistiques et données officielles.

Les informations provenant des sources mentionnées ci-dessus ont été rassemblées afin de mettre en évidence des concordances, des tendances et des caractéristiques, ainsi que toute convergence apparente.

Une approche régionale a été retenue lors de la rédaction de ce rapport. Ainsi, lorsque des exemples nationaux sont cités, ils ne le sont qu'à titre d'illustration, afin de mettre en exergue les dynamiques régionales.

3. Analyse

3.1. Le marché mondial de la cocaïne

Comme tout marché, le marché mondial de la cocaïne est régi par la loi de l'offre et de la demande. En ce qui concerne l'offre de cocaïne, les données disponibles indiquent qu'elle atteint des niveaux record. On estime qu'entre 2 064 et 2 304 tonnes de cocaïne pure à 100 % ont été produites en 2021 dans le monde³⁴.

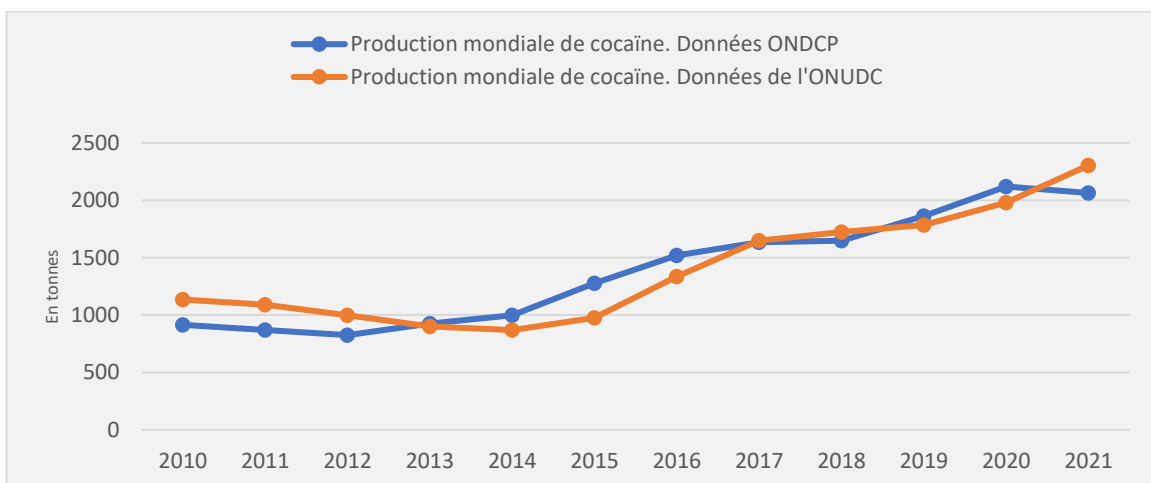


Figure 1 : Estimation de la production mondiale de cocaïne^{5,6}

Il y a tout lieu de penser que cette offre record est due à trois grands facteurs. Tout d'abord, l'extension globale de la culture du cocaïer, qui a débuté en 2015 en Colombie, au Pérou et en Bolivie, pays qui représentent la quasi-totalité de la production mondiale. Cette augmentation ressort à la fois des données de l'ONU DC et de celles de l'ONDCP (voir la figure 3), en dépit de quelques différences dans les deux ensembles de données concernant la surface totale de cocaïers cultivée. Les données de l'ONU DC indiquent une surface cultivée mondiale de 315 481 hectares (ha) en 2021, tandis que l'ONDCP l'estime à 358 100 ha. Selon les



Figure 2 : Illustration de la culture du cocaïer. De gauche à droite, culture du cocaïer en Colombie⁷ et feuilles et baies d'un cocaïer de la variété *Erythroxylum novogranatense*⁸

données de l'ONU, entre 2015 et 2021, la surface cultivée de cocaïers a plus que doublé en Colombie (+113 %) et au Pérou (+100 %), et elle a augmenté de 46 % en Bolivie. Bien que moins spectaculaire, l'augmentation ressortant des données de l'ONDCP demeure remarquable, avec un accroissement de la surface cultivée estimé à 47 % en Colombie, 59 % au Pérou et 9 % en Bolivie.

Le deuxième facteur qui explique l'augmentation de la production mondiale de cocaïne est une amélioration globale de la productivité de la culture du cocaïer, d'où des rendements supérieurs par surface cultivée et des feuilles de coca présentant une concentration en cocaïne plus élevée⁹. En troisième lieu, une efficacité accrue des méthodes d'extraction de la cocaïne des feuilles de coca et de sa conversion en chlorhydrate de cocaïne prêt à être exporté contribue de manière significative à la croissance de l'offre mondiale de cocaïne¹⁰.

Enfin, les données les plus récentes de l'ONU DC concernant la culture du cocaïer en Colombie en 2022 indiquent une augmentation de 13 % de la surface cultivée, qui atteint 230 000 ha, et de 24 % de la production potentielle de chlorhydrate de cocaïne pur à 100 %, qui passe à 1 738 tonnes^{11,12}. Eu égard à la position dominante de la Colombie, avec plus de 60 % de la surface mondiale cultivée de cocaïers, et à la corrélation entre surface cultivée et production de cocaïne, la quantité globale de cocaïne proposée sur le marché mondial devrait continuer à augmenter au cours des prochaines années.

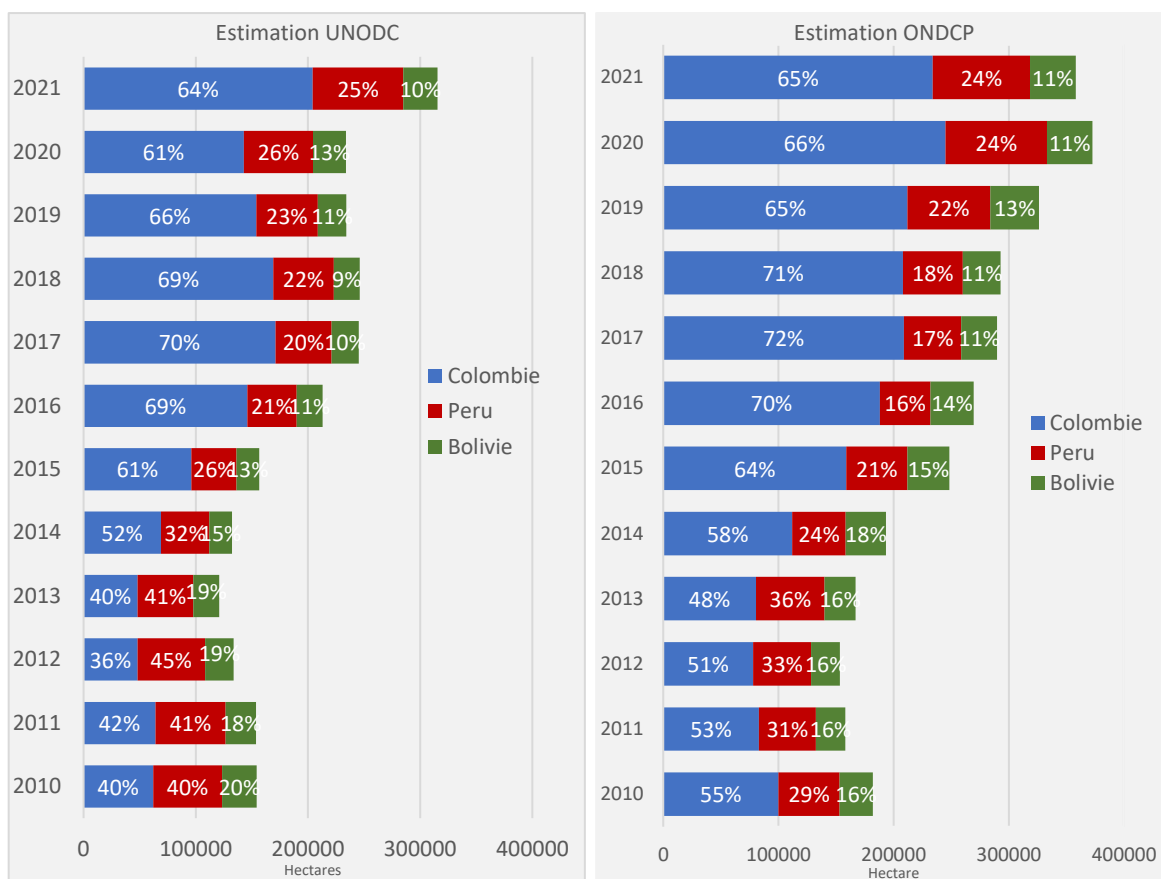


Figure 3 : Estimation de la surface de cocaïers cultivée en hectares (ha) dans le monde et part des différents pays en pourcentage de la surface cultivée totale^{13,14}

En ce qui concerne la demande, les données du rapport mondial 2023 sur la cocaïne de l'ONUDC indiquent qu'entre 2010 et 2020 le nombre d'utilisateurs de cocaïne dans le monde a augmenté de plus de 30 % pour atteindre 21,5 millions environ. Cette augmentation peut s'expliquer en partie par la croissance de la population, mais aussi par une prévalence accrue de l'usage de cocaïne sur la planète¹⁵ (voir la figure 4).

Durant les cinq dernières années pour lesquelles l'on dispose de données (2017 - 2021), c'est l'Océanie qui a enregistré la plus forte croissance du nombre d'utilisateurs (+74 %), suivie de l'Afrique (+73 %), de l'Amérique centrale et du Sud ainsi que des Caraïbes (+66 %), de l'Europe de l'Est et du Sud-Est (+28 %), de l'Asie (+23 %) et de l'Europe de l'Ouest et centrale (+8 %), tandis que l'Amérique du Nord connaissait une baisse de 9 % de ce nombre.

Il convient toutefois de mettre en regard de ces chiffres, le nombre réel d'utilisateurs dans les différentes régions du monde. Vu sous cet angle, le marché nord-américain est le plus important (6,18 millions d'utilisateurs estimés en 2021), suivi de l'Europe (5,3 millions d'utilisateurs estimés en 2021) et de l'Amérique centrale et du Sud ainsi que des Caraïbes (5,17 millions d'utilisateurs estimés en 2021).

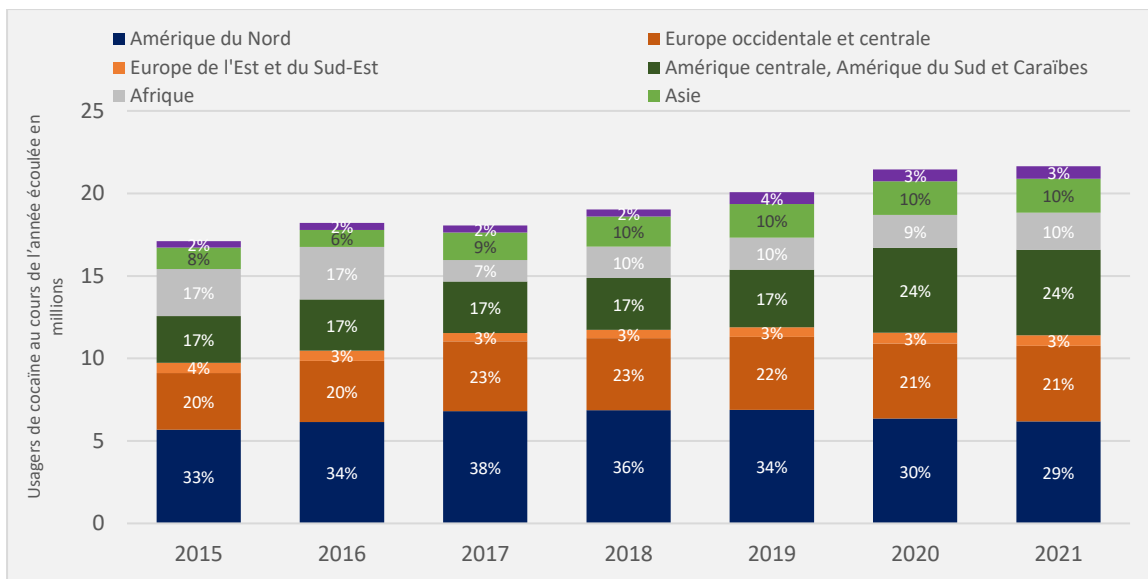


Figure 4 : Répartition par région des usagers de cocaïne dans le monde au cours de l'année écoulée entre 2015 et 2021 (meilleures estimations)¹⁶

Outre le nombre d'usagers/clients, le prix est une autre composante majeure du marché. Les données disponibles indiquent que les prix moyens pratiqués en Europe sont nettement supérieurs à ceux des États-Unis (principal marché de la cocaïne en Amérique du Nord) et sans aucune comparaison avec ceux d'Amérique centrale et du Sud et des Caraïbes (voir la figure 5). Ainsi, depuis plusieurs décennies, du fait du grand nombre de consommateurs et des prix élevés pratiqués, l'Europe est devenue particulièrement intéressante pour les trafiquants de cocaïne.

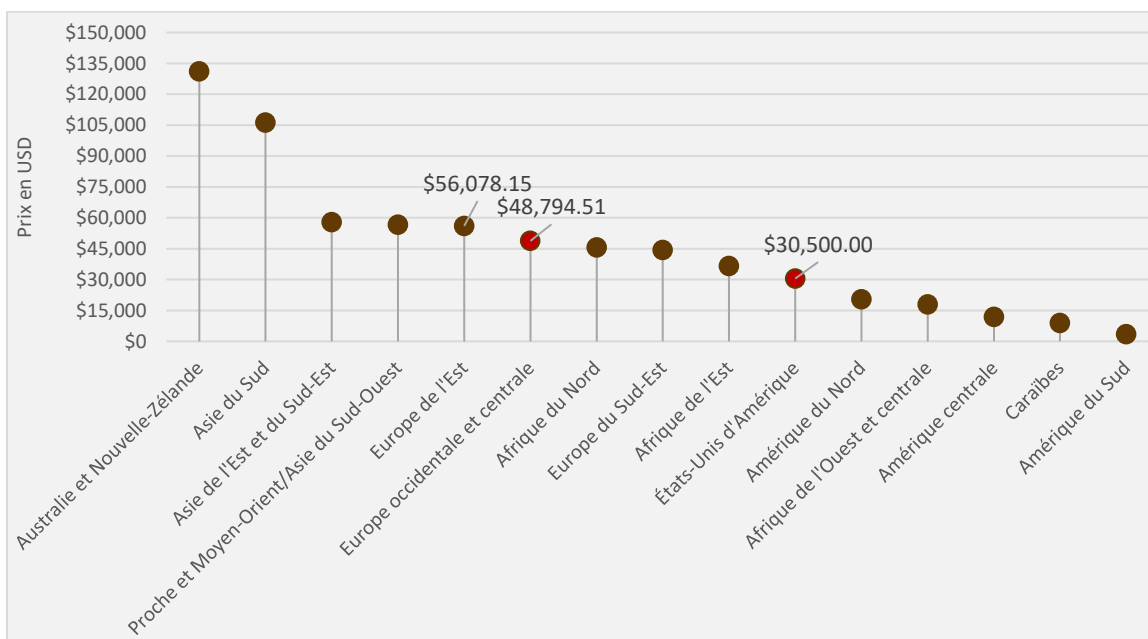


Figure 5 : Prix de gros moyens du chlorhydrate de cocaïne en USD par kilogramme et par région en 2021¹⁷

Comme le relève l'étude « The cocaine pipeline to Europe » de l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale et de InSight Crime¹⁸, le marché européen est sans doute le plus intéressant au monde par sa taille et ses prix élevés, ainsi que nous l'avons vu, mais aussi en raison de son infrastructure maritime et routière qui facilite le transport de la cocaïne vers l'Europe et à l'intérieur du continent, de son caractère ouvert lié à la multiplicité des acteurs par rapport au quasi-monopole des cartels mexicains sur le trafic de cocaïne à destination des États-Unis, et des niveaux

de risque modérés (en matière d'interception, de sévérité des peines de prison, d'extradition et de saisie des avoirs) par comparaison aux États-Unis.

La forte expansion du trafic de cocaïne en Europe remonte au milieu des années 1980, lorsque les cartels colombiens ont conclu de premiers accords avec des contrebandiers galiciens et la mafia italienne en vue d'importer de la cocaïne en Europe en raison de l'intensification de la guerre contre la drogue aux États-Unis. Par la suite, le marché européen s'est développé tout au long des années 1990 et, en 2009, le trafic à destination de l'Europe représentait la moitié des profits des trafiquants de cocaïne d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes, tandis qu'un tiers provenait du marché des États-Unis¹⁹.

C'est dans ce contexte d'un marché européen de la cocaïne en plein essor, dont la valeur est estimée à 10 milliards d'EUR²⁰ et qui est particulièrement intéressant pour les groupes criminels sud-américains et européens, que les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord sont devenus, en raison de leur emplacement géographique, mais aussi d'autres caractéristiques, des plaques tournantes du trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe.

3.2. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, plaques tournantes du trafic de cocaïne

3.2.1. Consommation locale

Faute de données fiables en la matière, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur de la consommation de cocaïne en Afrique. Néanmoins, les données disponibles indiquent que, en 2020, la prévalence de cet usage au cours de l'année écoulée était estimée à 0,27 % (414 000 usagers) en Afrique du Nord et à 0,15 % en Afrique de l'Ouest et centrale (445 000 usagers)²¹. Il semble également que la consommation de cocaïne recoupe dans une large mesure les itinéraires de transit de cette substance entre l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique du Nord²². Dans la presse locale, plusieurs articles ont fait état d'une disponibilité et d'un usage accrus de la cocaïne dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Au Mali, par exemple, un article de source ouverte indique qu'une série de rapports de recherche rédigés par des militants antidrogue, notamment l'Association malienne de lutte contre la drogue (AMLD), montre que les dérivés synthétiques de la cocaïne sont présents, vendus et consommés dans le pays²³.

Par conséquent, la consommation de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Nord est alimentée par le trafic de cette drogue dans les deux sous-régions, et les quantités de stupéfiants qui les traversent sont principalement destinées à des marchés extérieurs.

.. les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord sont devenus, en raison de leur emplacement géographique, mais aussi d'autres caractéristiques, des plaques tournantes du trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe

3.2.2. Dynamique et volumes du trafic

En raison d'un manque de cohérence dans le signalement des saisies de drogues de plusieurs pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, il est difficile de dresser un tableau précis des volumes concernés dans ces deux régions. Néanmoins, les chiffres disponibles indiquent une augmentation globale continue de ces saisies depuis le milieu des années 2010. Après un niveau particulièrement bas de 883 kg de cocaïne saisis en 2015 dans les deux régions, les saisies ont sans cesse augmenté pour atteindre 15 tonnes environ en 2022.

Alors que les saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest étaient nettement supérieures à celles d'Afrique du Nord entre 2010 et 2015, la tendance s'est inversée entre 2016 et 2018, avant de repartir à la hausse de plus belle depuis 2019. La chute significative des saisies d'Afrique de l'Ouest entre 2016 et 2018 pourrait s'expliquer par l'intensification, durant cette période, des hostilités au Sahel, qui avaient débuté en 2012 avec la guerre du Mali. Il est possible que le conflit ait perturbé les réseaux logistiques mis en place pour transporter la cocaïne vers les pays d'Europe depuis l'ouest du continent en passant par le Sahel.

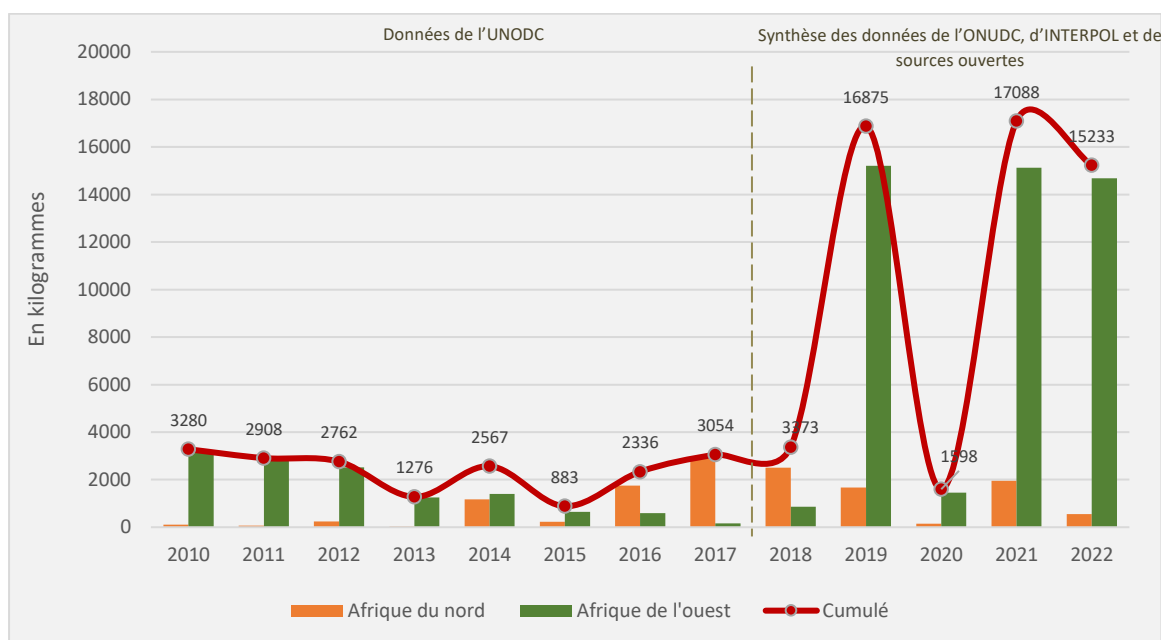


Figure 6 : Saisies de cocaïne en équivalents kg en Afrique du Nord et de l'Ouest entre 2010 et 2022²⁴

Il convient de noter que les saisies ne reflètent que partiellement les volumes réels du trafic, les services chargés de l'application de la loi n'en interceptant qu'une petite partie. Il est par conséquent plus que probable que les quantités de cocaïne parvenant en Afrique du Nord et de l'Ouest soient bien plus grandes que ne l'indiquent les chiffres des saisies. Dans l'étude « The Cocaine Pipeline To Europe », un expert européen, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a déclaré que l'on estimait que seuls 10 à 20 % de la cocaïne transportée en Europe étaient interceptés, malgré les ressources mises en œuvre par les pays européens²⁵. Étant donné que les ressources des forces de police des pays africains sont généralement moindres que celles de leurs homologues européens, il y a lieu de penser que le taux d'interception est encore plus faible. Cela étant, l'augmentation des volumes saisis par les pays africains ces dernières années dénote un renforcement de leurs capacités de lutte contre le trafic, en particulier grâce à la coopération internationale et au partage de renseignements, lesquels sont à l'origine des prises les plus importantes. D'ailleurs, les forces navales nationales ont réalisé la plupart de ces grosses saisies en mer en s'appuyant sur des renseignements obtenus dans le cadre d'une coopération avec des services chargés de l'application de la loi étrangers et des organisations internationales.

3.2.2.1. Afrique du Nord

Comme indiqué ci-dessus, l'augmentation des saisies de cocaïne, avec pour corollaire une hausse du trafic via cette région d'Afrique, s'était nettement intensifiée en 2014, avec plus d'une tonne de cocaïne confisquée (1 172 kg). L'année suivante (2015), les saisies sont retombées à 233,65 kg, mais, à partir de là, elles ont régulièrement dépassé une tonne et demie et atteint un niveau record de 2,8 tonnes en 2017. L'année 2020 a constitué une exception, seuls 149,04 kg de cocaïne étant saisis dans la région. Les restrictions concernant les déplacements des personnes et le transport des marchandises mises en place afin de lutter contre la pandémie de COVID-19 ont entraîné des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris celles du trafic de stupéfiants (voir la figure 7). Néanmoins, même en 2020, 1,8 tonne de cocaïne destinée à l'Afrique du Nord ou censée y transiter a été saisie par des pays membres d'INTERPOL en dehors de la région (voir la figure 8). En 2021, les saisies de cocaïne dans la région ont de nouveau augmenté, de même que la quantité de cocaïne en chemin vers la région interceptée.

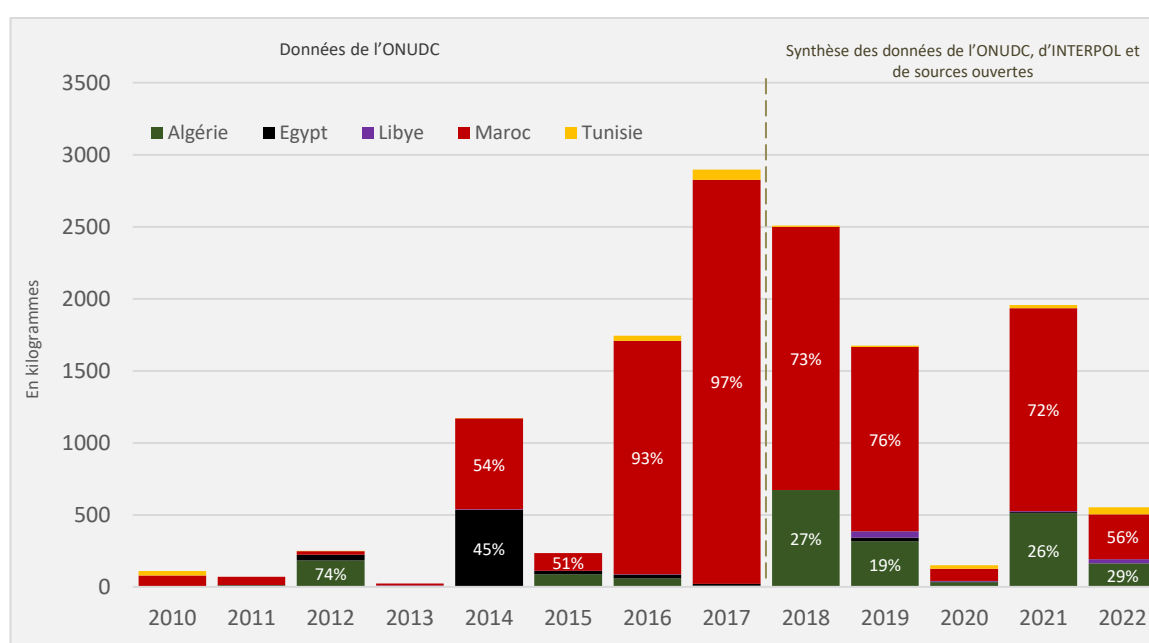


Figure 7 : Saisies de cocaïne en équivalents kg en Afrique du Nord entre 2010 et 2022²⁶

De ce fait, la baisse des saisies en 2022 est une anomalie qui pourrait indiquer que les trafiquants ont changé leurs pratiques et leurs itinéraires, notamment en faveur de l'Afrique de l'Ouest et éventuellement d'autres régions d'Afrique comme l'Afrique australe et de l'Est²⁷. Cela semble d'autant plus plausible que les saisies de cocaïne destinée à l'Afrique du Nord réalisées en dehors de cette région sont également les plus faibles depuis trois ans (voir la figure 8).

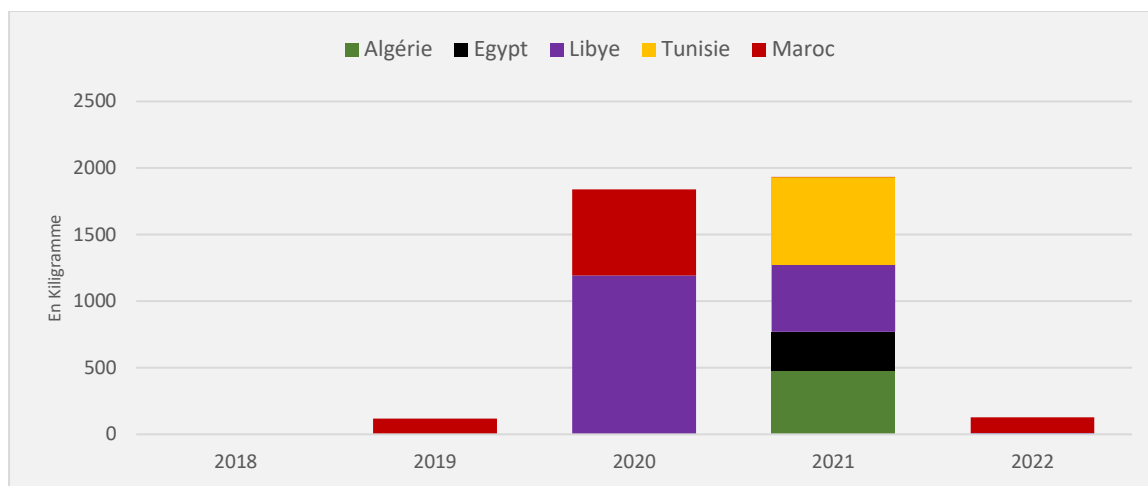


Figure 8 : Saisies de cocaïne en équivalents kg en dehors de l'Afrique du Nord (celle-ci étant la région de destination ou de transit) entre 2018 et 2022^{28,29}

Cependant, il est possible que la baisse des saisies de cocaïne dans les pays d'Afrique du Nord soit trompeuse et ne soit pas la marque d'une diminution réelle du trafic via cette région. Par exemple, la saisie record de 9,5 tonnes de cocaïne effectuée à Cabo Verde en janvier 2019 sur un navire battant pavillon panaméen et dont l'équipage était composé de marins russes était destinée au port de Tanger au Maroc³⁰.

Les données disponibles indiquent que c'est le Maroc qui vient en tête pour les saisies en Afrique du Nord. Ces cinq dernières années, le pays a saisi près de 5 tonnes de cocaïne (4 909 kg). Ce travail d'interception témoigne de la détermination des autorités nationales à lutter contre le trafic, mais aussi de l'intérêt que présente le pays pour les trafiquants.

En effet, le Maroc jouit d'une situation géographique avantageuse : 3 500 km de côtes allant de la mer Méditerranée à l'océan Atlantique, une position stratégique sur le détroit de Gibraltar face à l'Espagne et une excellente connectivité portuaire. Le pays possède 38 ports, dont 13 ouverts au commerce extérieur. Parmi ces derniers figure le port de Tanger Med, le plus grand port d'Afrique du Nord, et même du continent. Il se classe 24^{ème} au niveau mondial en tant que port à conteneurs et est relié à plus de 180 ports de 70 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique, de la Méditerranée et de l'Extrême-Orient³¹. Ces installations logistiques offrent de multiples possibilités d'importation de cocaïne dans le pays par voie maritime, ou d'expédition de celle-ci vers de nombreuses destinations à l'étranger. Le Maroc possède également deux grands aéroports : l'aéroport international Mohammed V de Casablanca et l'aéroport Ménara de Marrakech, respectivement quatrième et douzième pour l'activité sur le continent africain³² et reliés à plus de 85 et 84 destinations respectivement. Tout comme leurs équivalents maritimes, ces infrastructures aéroportuaires offrent de multiples possibilités d'acheminement de la cocaïne trafiquée par voie aérienne.

L'Algérie arrive en deuxième position pour les saisies de cocaïne en Afrique du Nord ces cinq dernières années, bien que les volumes concernés soient nettement inférieurs à ceux du Maroc, avec 1,69 tonne environ. Néanmoins, en 2018 et 2021, le pays a enregistré des saisies de plus d'une demi-tonne, ce qui indique que le trafic de cocaïne via l'Algérie est important, dépasse manifestement la demande intérieure et est destiné aux marchés étrangers. Avec un littoral espagnol qui n'est pas à plus de 150 km d'Oran, la position géographique du pays est également favorable aux trafiquants. C'est précisément dans la région oranaise que, selon des sources ouvertes, 701 kg de cocaïne ont été saisis sur le MC Vega en 2018, et que 490 kg ont été trouvés à la dérive en mer en 2021³³. En 2021 toujours, les autorités brésiliennes ont également signalé à INTERPOL une saisie de 481 kg de cocaïne à destination de l'Algérie.

Sur ces cinq dernières années, la Tunisie arrive en troisième position avec 114,72 kg de cocaïne saisis. Cette quantité est très faible par rapport à celle de l'Algérie et, bien sûr, du Maroc, mais les saisies connaissent une augmentation régulière depuis 2018. Une quantité aussi limitée de drogues semble destinée au marché local, en particulier du fait que les quantités les plus importantes provenaient de l'étranger (Europe) par la voie terrestre. Cependant, d'après des sources ouvertes, en décembre 2021, les autorités équatoriennes ont confisqué un chargement de 656 kg de cocaïne dissimulé dans un conteneur de bananes à destination de la Tunisie^{34,35}. Il est probable qu'une telle quantité de stupéfiants n'était pas destinée à ce pays. Cette affaire tend par conséquent à confirmer que la Tunisie est un point de transit pour la cocaïne destinée au marché européen, aux pays limitrophes ou au Moyen-Orient.

Avec des saisies de 87,58 kg et de 34,08 kg de cocaïne entre 2018 et 2022, la Libye et l'Égypte semblent être des destinations ou plaques tournantes mineures de la cocaïne. Il est toutefois vraisemblable que ces chiffres minimisent l'importance réelle de ces deux pays comme destinations ou points de transit de la cocaïne.

Les données disponibles indiquent que, entre 2018 et 2022, 1,7 tonne de cocaïne à destination de la Libye ou censée transiter par ce pays a été confisquée au Brésil, en Colombie et en Équateur. Ces saisies permettent de penser que les quantités de drogues transitant par ce pays sont bien supérieures à celles saisies localement. Le record des saisies locales a été battu en février 2023 lorsque les autorités douanières libyennes ont mis la main sur 269 kg de cocaïne à al-Khoms, une ville portuaire au nord-ouest du pays, à 120 km à l'est de Tripoli. La cocaïne se trouvait dans un conteneur de poulets surgelés en provenance du Brésil³⁶. Une saisie de 30 kg avait déjà eu lieu dans cette même ville en mai 2022³⁷, ce qui laisse supposer qu'elle joue un rôle important dans le trafic de cocaïne en Libye.

Dans le cas de l'Égypte, comme dans celui de la Libye, il est indispensable de tenir compte des saisies réalisées en dehors du pays pour évaluer l'ampleur du trafic à destination ou à partir de celui-ci. En août 2021, par exemple, les services chargés de l'application de la loi brésiliens ont procédé à une importante saisie de 289 kg de cocaïne à Paranaguá, à bord d'un navire à destination de l'Égypte. Il est vraisemblable qu'une telle quantité de cocaïne fasse l'objet d'un trafic par-delà la frontière égyptienne. De nombreuses tentatives d'introduction clandestine de plusieurs kilogrammes de cocaïne en Israël depuis la frontière égyptienne ont été rapportées dans des sources ouvertes ces dernières années, illustrant le rôle de l'Égypte en tant que point de transit pour la cocaïne destinée aux pays du Moyen-Orient^{38,39,40}.

Enfin, une comparaison des saisies effectuées dans la région sur deux longues périodes, de 2010 à 2017 et de 2018 à 2022, montre une

... une comparaison des saisies effectuées dans la région sur deux longues périodes, de 2010 à 2017 et de 2018 à 2022, montre une stabilité de la position relative de chaque pays pendant plus d'une décennie, ce qui donne à penser que soit les réseaux en place depuis longtemps opèrent toujours malgré les saisies et les opérations d'interception passées, soit de nouveaux acteurs criminels remplacent régulièrement ceux dont les activités auraient été démantelées.

stabilité de la position relative de chaque pays pendant plus d'une décennie, ce qui donne à penser que soit les réseaux en place depuis longtemps opèrent toujours malgré les saisies et les opérations d'interception passées, soit de nouveaux acteurs criminels remplacent régulièrement ceux dont les activités auraient été démantelées.

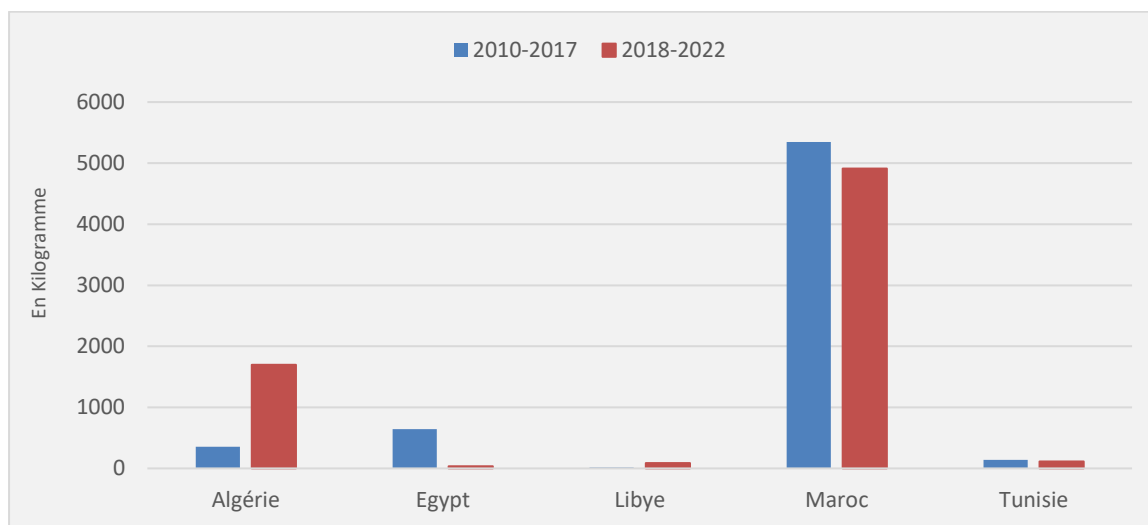


Figure 9 : Comparaison des saisies de cocaïne en équivalents kg en Afrique du Nord entre 2010 et 2017, et 2018 et 2022⁴¹

3.2.2.2. Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, après un déclin régulier depuis le début des années 2010, les saisies de cocaïne ont connu un rebond spectaculaire en 2019, avec la saisie de plus de 14 tonnes dans la région, y compris une prise record de 9,5 tonnes effectuée par Cabo Verde à bord d'un navire battant pavillon panaméen à destination du port de Tanger Med⁴². La même année, le Sénégal a lui aussi battu son record de saisie, avec plus de 2,6 tonnes, à l'instar du Bénin, avec 909 kg. La baisse des saisies observée en 2020 est liée aux mesures de restriction mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19, et en 2021, elles avaient retrouvé des niveaux historiques qui n'ont pratiquement pas fléchi en 2022.

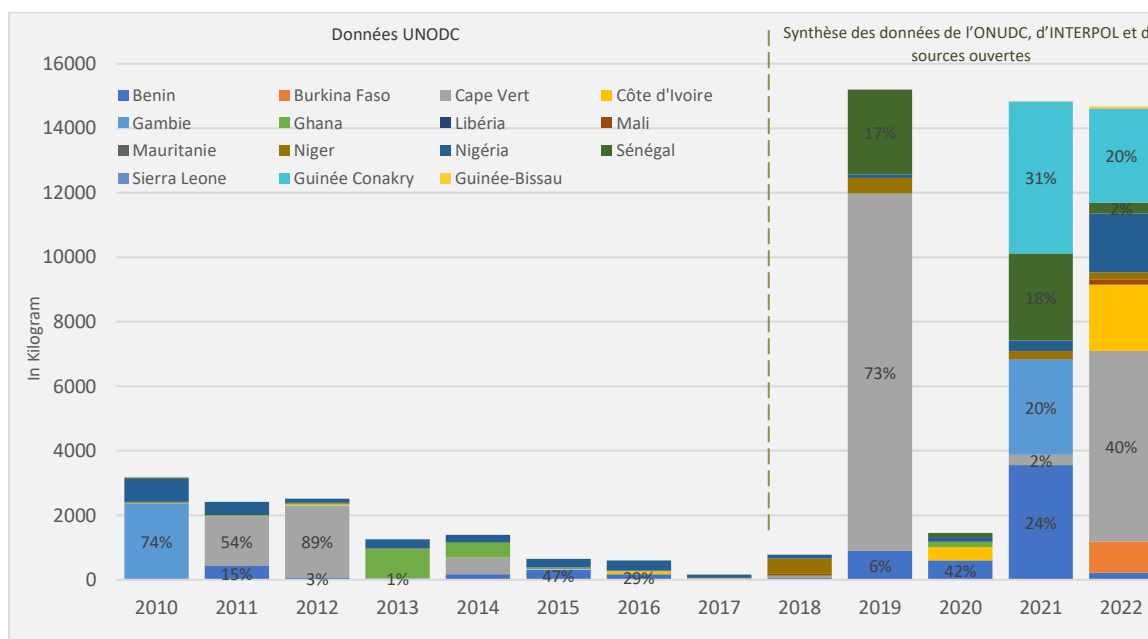


Figure 10 : Saisies de cocaïne en équivalents kg en Afrique de l'Ouest entre 2010 et 2022⁴³

Des pays comme Cabo Verde, le Bénin, la Gambie et le Nigéria, qui ont enregistré les saisies les plus importantes entre 2010 et 2017 ont vu ces dernières augmenter nettement (Cabo Verde et Bénin) ou modérément (Gambie et Nigéria) entre 2018 et 2022 (voir la figure 11). Cela conduit à penser que les réseaux de longue date sont toujours actifs malgré les saisies et les opérations d'interception passées.

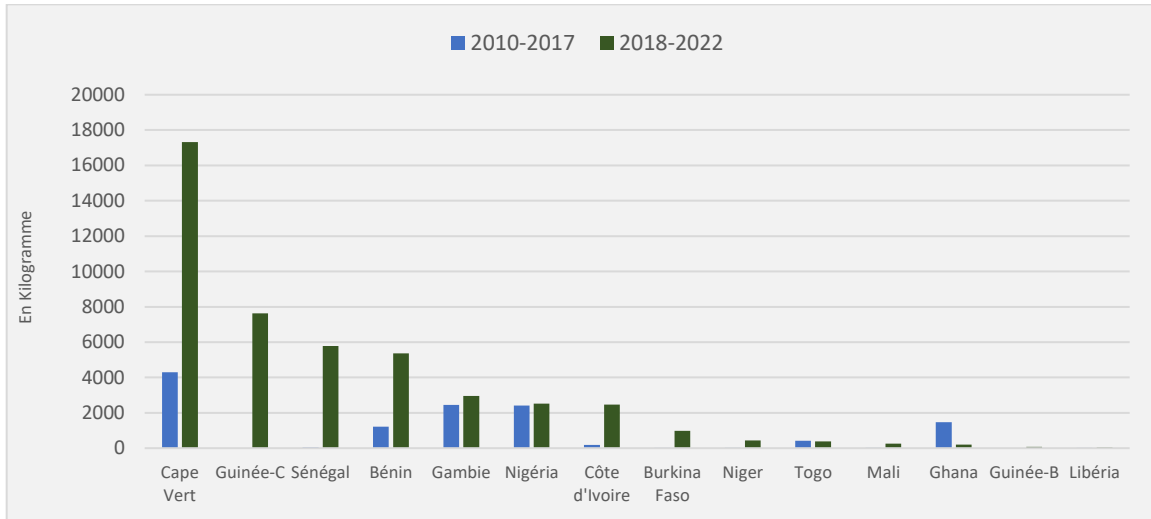


Figure 11 : Comparaison des saisies de cocaïne en équivalents kg en Afrique de l'Ouest entre 2010 et 2017, et 2018 et 2022⁴⁴

De nouveaux venus, comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, ont eux aussi enregistré une hausse impressionnante. Cela porte à croire que les trafiquants multiplient les points d'entrée et de transit de la cocaïne, ce qui implique que les réseaux criminels renforcent leur implantation dans la région et qu'ils y trouvent des relais locaux. Ces deux pays sont des nœuds logistiques essentiels, avec un trafic aérien et portuaire florissant^{45,46,47} offrant davantage de possibilités de dissimulation des cargaisons illégales dans les flux de marchandises habituels. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont également des portes d'entrée vers le Burkina Faso, le Mali et le Niger qui n'ont pas de littoral. Ces pays sont des points de passage connus de la cocaïne destinée à l'Europe via le corridor sahélien puis les ports d'Afrique du Nord. L'augmentation des saisies dans ces deux pays montre que cet itinéraire de trafic n'a pas cessé de fonctionner.

Depuis 2019, plusieurs pays ont enregistré des saisies de plus de deux tonnes, avec des cargaisons de plus d'une tonne. Cela a notamment été le cas de quatre d'entre eux en 2021 (Bénin, Gambie, Guinée et Sénégal) et en 2022 (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guinée et Nigéria). L'acheminement de volumes aussi considérables en une seule fois indique que les trafiquants ont pris de l'assurance et n'hésitent pas à envoyer des quantités plus importantes, en ne doutant pas qu'elles atteindront leur destination. Les experts cités dans le rapport mondial 2023 sur la cocaïne de l'ONUDC⁴⁸ expliquent que de telles quantités sont généralement envoyées après un ou plusieurs essais d'envoi réussis.

Enfin, les saisies de cocaïne destinée à l'Afrique de l'Ouest effectuées entre 2018 et 2021 en dehors de la région indiquent que 3,1 tonnes (3 160 kg) supplémentaires lui étaient destinées (voir la figure 12). Les informations disponibles nous permettent de comptabiliser cinq autres tonnes destinées à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et à la Sierra Leone. Cela indique que des pays comme le Ghana ou la Sierra Leone, qui n'ont signalé que peu de saisies, restent la cible des trafiquants et que, globalement, des quantités plus importantes de cocaïne transitent par l'Afrique de l'Ouest.

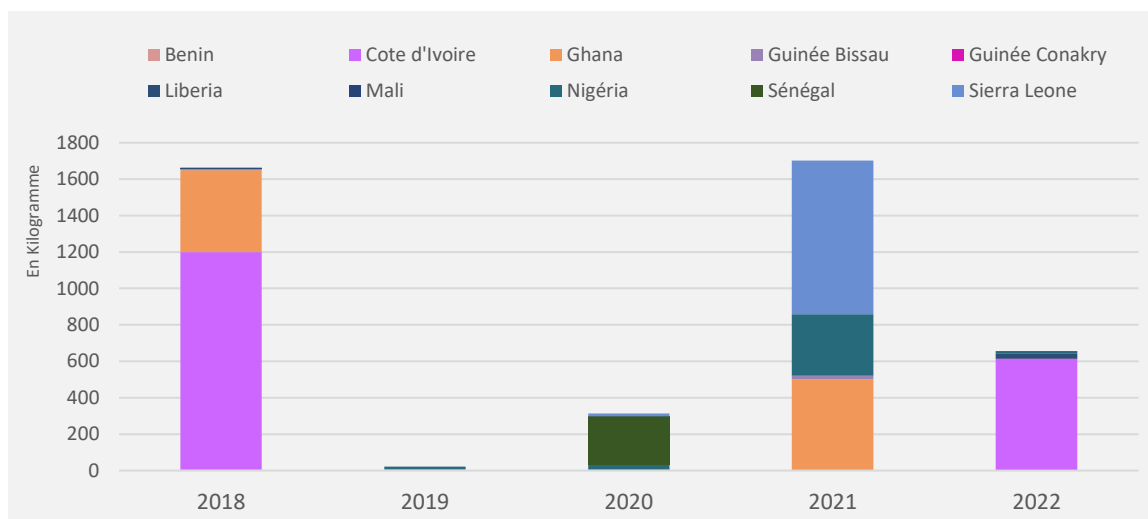


Figure 12 : Saisies de cocaïne en équivalents kg en dehors de l'Afrique de l'Ouest (celle-ci étant la région de destination ou de transit) entre 2018 et 2022⁴⁹

3.3. Itinéraires et modalités du trafic

L'examen des informations relatives aux saisies de drogue montre que la cocaïne en provenance des pays andins est généralement acheminée par de multiples moyens de transport (maritimes, terrestres et aériens) pour atteindre les marchés de destination d'Europe via l'Afrique. Elle passe par plusieurs points de stockage et change de mains tout au long d'une chaîne d'approvisionnement constituée de nombreux acteurs qui agissent souvent de manière autonome⁵⁰.

Les trafiquants ne choisissent pas nécessairement l'itinéraire géographique le plus court, mais plutôt celui qui, au bout du compte, garantit que la cocaïne atteindra sa destination finale avec le minimum de risque de confiscation par les services chargés de l'application de la loi. En conséquence, ils modifient fréquemment, la destination, le trajet et les moyens de transport de la drogue.

Si la voie maritime transporte l'essentiel du volume destiné à l'Afrique, la voie aérienne achemine des quantités moindres vers de nombreuses destinations en ayant recours à de nombreuses combinaisons de trajets. Enfin, la voie terrestre est principalement utilisée pour transférer la cocaïne entre les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest ou depuis le littoral vers l'Afrique du Nord via le Sahel, d'où la drogue est expédiée en Europe, au Moyen-Orient ou vers d'autres destinations par voie maritime ou aérienne.

3.3.1. La voie maritime

La voie maritime est la plus empruntée pour le transport de grandes quantités de cocaïne. Les saisies à bord de navires ou dans des ports constituent les volumes les plus importants. Cinquante-neuf pour cent des saisies de cocaïne (en volume) signalées à INTERPOL ont été effectuées en mer ou dans des ports.

Qui plus est, 25 % des saisies effectuées à terre dans des entrepôts sont liées à

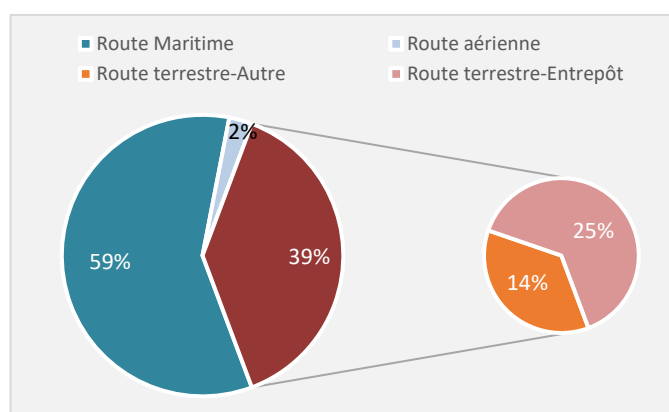


Figure 13 : Volume des saisies par voie de trafic⁵¹

de vastes quantités de drogues arrivées par voie maritime (voir la figure 13).

La cocaïne quitte l'Amérique du Sud par divers ports. Les ports brésiliens constituent le point de départ principal de la cocaïne saisie en Afrique du Nord et de l'Ouest – notamment ceux de Santos, Itapoa, Paranagua et Itajai. La Colombie (Carthagène, Barranquilla) et l'Équateur (Guayaquil) sont également recensés comme points de départ. Il existe cependant une multitude d'autres points de départ possibles, comme l'indique la figure 14 ci-après. La marchandise illicite est ensuite acheminée vers les côtes d'Afrique du Nord ou de l'Ouest, qui sont des étapes pour la cocaïne à destination de l'Europe ou d'autres régions.

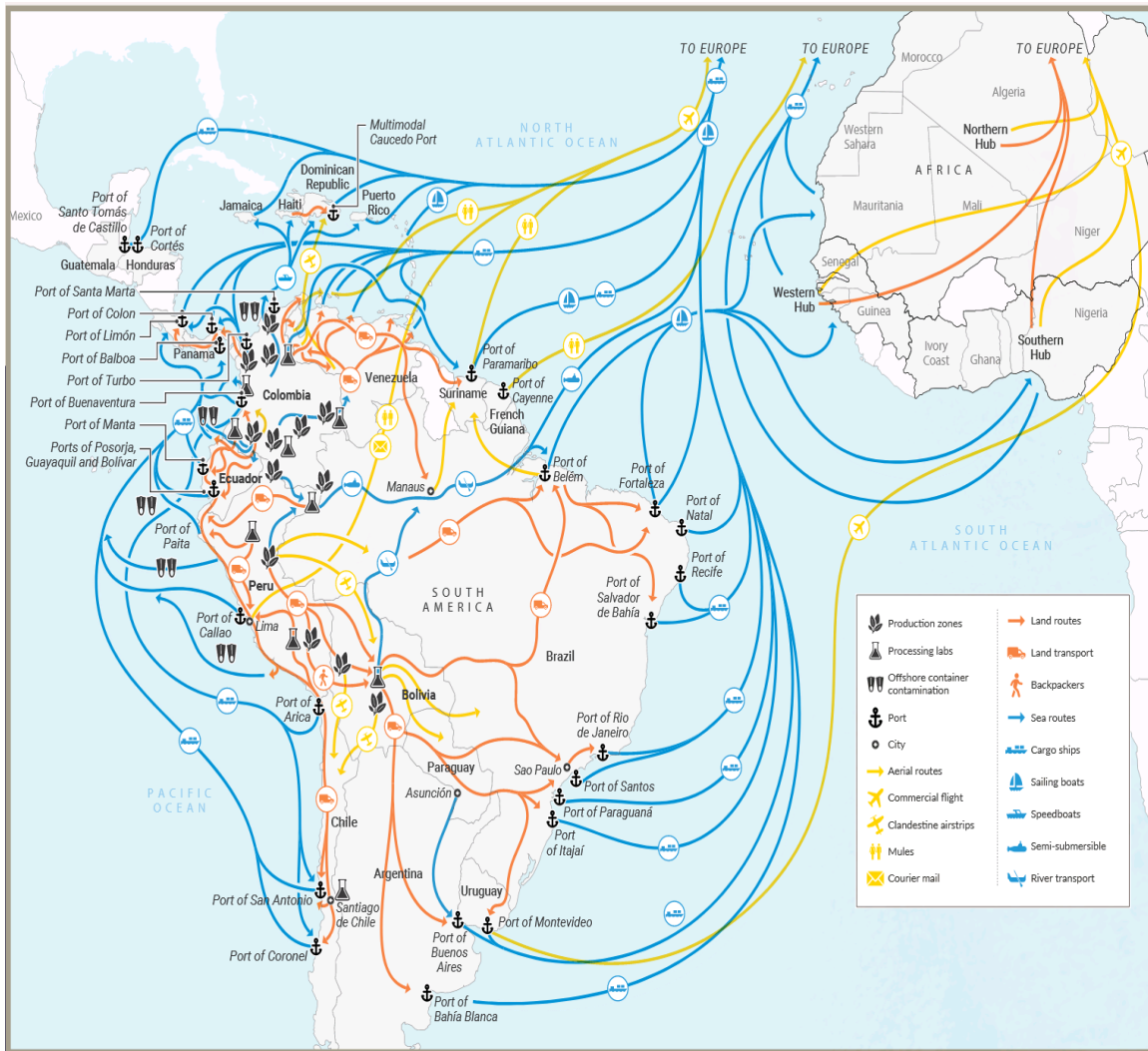


Figure 14 : Itinéraires de trafic de cocaïne vers l'Europe avec les ports d'origine. Carte extraite du rapport « The Cocaine Pipeline To Europe »⁵². Original en anglais.

L'examen des saisies liées au trafic de cocaïne par voie maritime entre 2018 et 2022 indique, comme nous l'avons déjà vu, que le Brésil était le point de départ le plus fréquent pour la cocaïne destinée à l'Afrique du Nord et à l'Afrique de l'Ouest.

Cette analyse montre également qu'un grand nombre de pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont touchés par ce trafic (15). L'importance du Maroc en tant que point de transit de premier plan est mise en évidence. Nous constatons également que la Libye et le Nigéria sont fréquemment signalés comme étant des plaques tournantes malgré le volume relativement faible de leurs saisies. Cela peut indiquer que seule une petite partie de la cocaïne arrivant dans ces pays est interceptée par les services chargés de l'application de la loi.

La figure 15 ci-après présente les itinéraires maritimes signalés par les pays membres d'INTERPOL. L'épaisseur des traits illustre le nombre de mentions et non les quantités saisies.

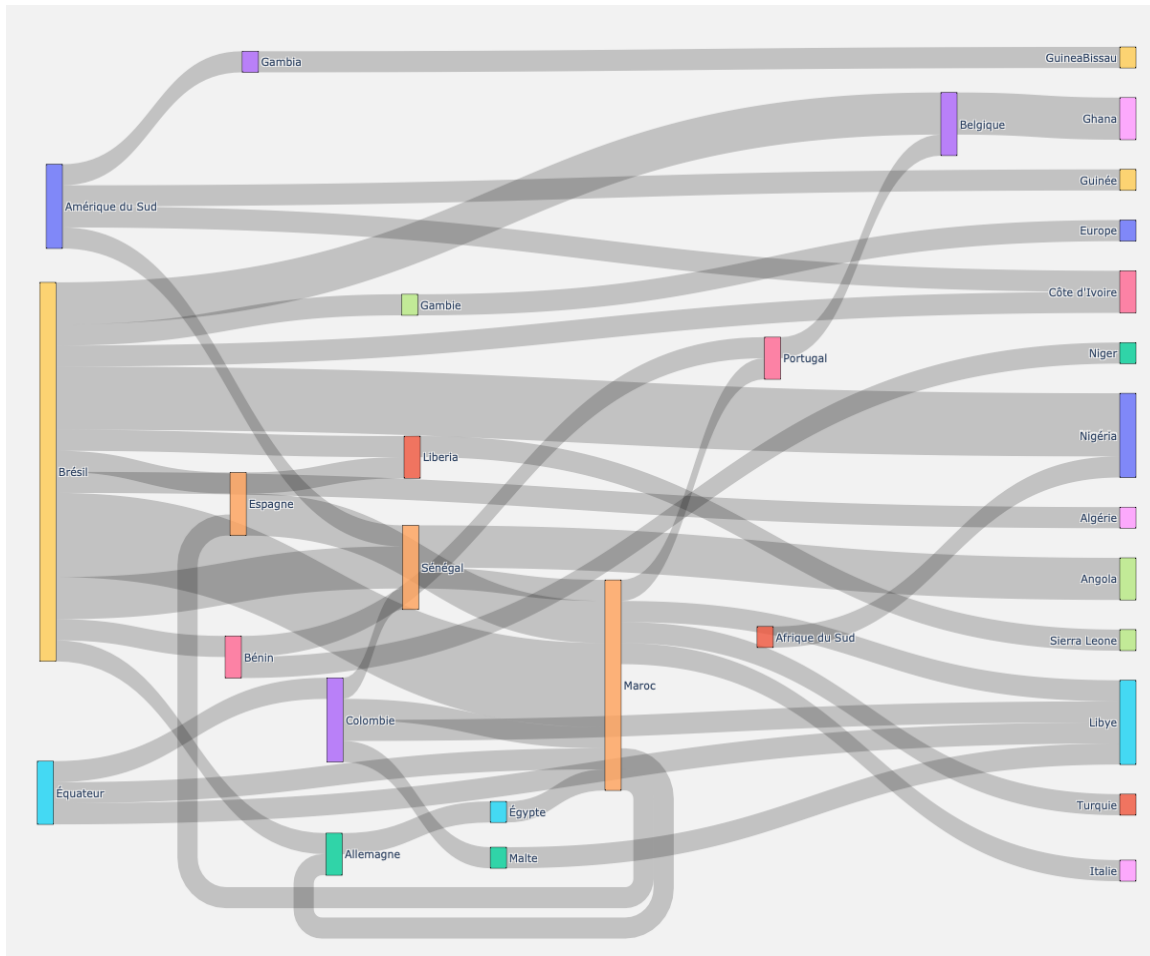


Figure 15 : Itinéraires maritimes réels ou présumés d'après les saisies communiquées par les pays membres entre 2018 et 2022⁵³

Les trafiquants utilisent différents types de navires pour faire traverser l'océan Atlantique à la cocaïne : des navires marchands (remorqueurs, cargos et vraquiers), des voiliers, des navires de pêche, des embarcations rapides (*go-fast*) ainsi que des (semi-)submersibles et des drones marins (voir la figure 16 ci-après).

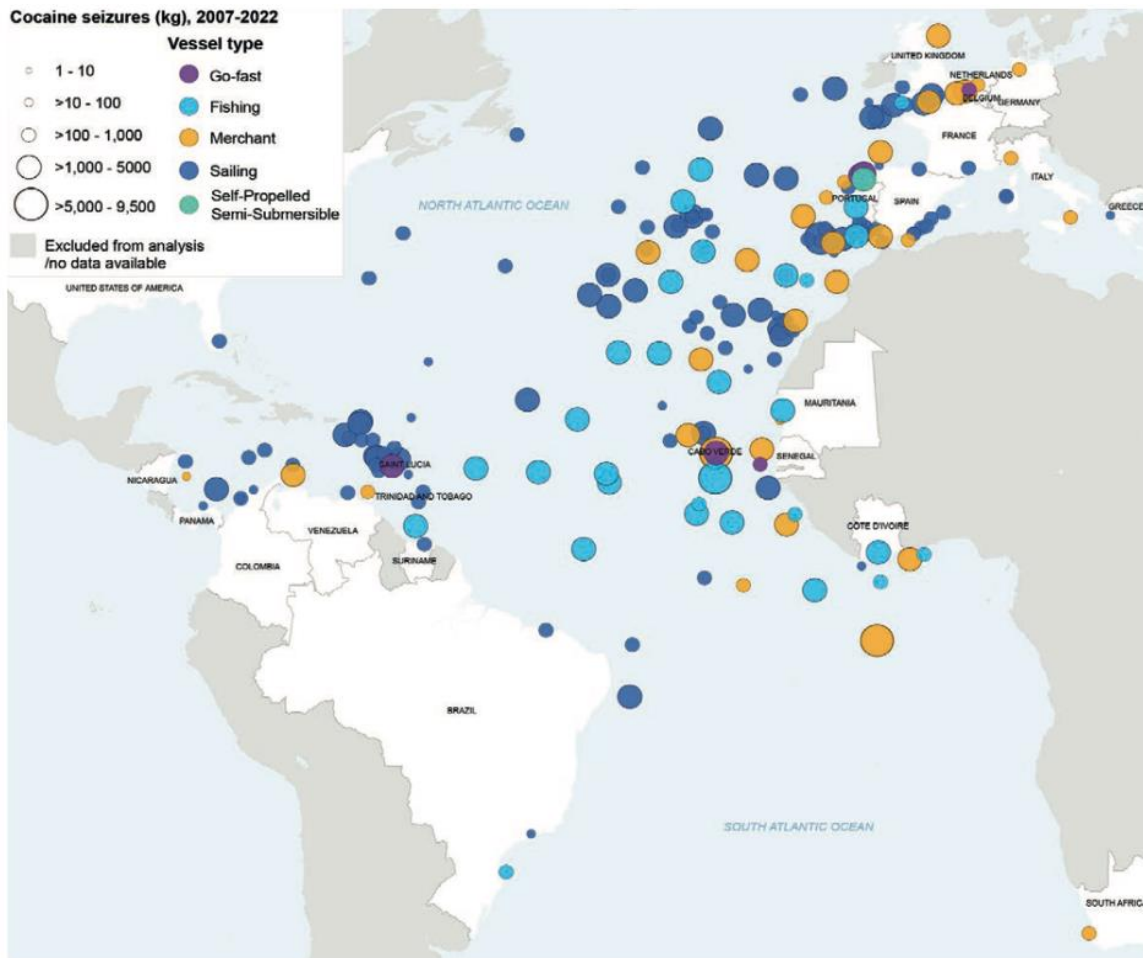


Figure 16 : Emplacement des saisies de cocaïne dans l'océan Atlantique sous la coordination du MAOC-N, par type de navire utilisé, 2007 - avril 2022. Carte extraite du rapport « Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges », ONUDC⁵⁴. Original en anglais.

D'après le rapport mondial 2023 sur la cocaïne, le recours à des conteneurs pour le transport transocéanique de cocaïne sur des cargos s'accroît et s'appuie sur les flux commerciaux légaux de marchandises en conteneurs. Lorsque les trafiquants utilisent des conteneurs pour acheminer la cocaïne, ils peuvent soit organiser l'expédition, généralement via des sociétés-écrans afin d'obtenir les documents nécessaires pour conférer un but légitime à la cargaison contenant la drogue et dissimuler celle-ci parmi des marchandises légales, soit se « greffer » sur une cargaison légitime sans que l'expéditeur légitime ne le sache. Dans ce dernier cas, ils placent généralement la cocaïne dans les conteneurs avant l'arrivée au port, lors du transit vers le port ou dans le port lui-même, voire en mer. La « contamination » a lieu de préférence dans les ports qui ne sont pas normalement utilisés pour expédier la cocaïne, ou bien le conteneur « contaminé » peut être acheminé via un port de transit où l'on se méfie peu. Une fois la cocaïne arrivée à destination, des complices récupèrent la marchandise. Transporter de grandes quantités de cocaïne de cette façon nécessite un réseau de collaborateurs parmi les employés du port, les sociétés de transport, les chauffeurs ou les douaniers, recrutés au moyen de pots-de-vin ou par intimidation⁵⁵.

Pour ce qui est de la dissimulation, les trafiquants ont souvent recours à des méthodes de camouflage créatives. Les notifications de saisie des pays membres font état de nombreuses méthodes de dissimulation, notamment dans des produits alimentaires (fruits, soja, farine, sucre, noix de cajou, viande, etc.), des machines, des pneus, des structures de conteneurs, etc. Des membres des services chargés de l'application de la loi cités dans le rapport mondial 2023 sur la cocaïne font état de mouvements importants de conteneurs contaminés en provenance du Panama, de l'Équateur, du

Costa Rica, de la République dominicaine et du Brésil. Enfin, la cocaïne peut également être dissimulée dans les structures des navires ou sous leur coque.



Figure 17 : Cocaïne dissimulée dans le cylindre d'un rouleau compresseur, découverte lors d'une saisie de 1,2 tonne à destination de la Côte d'Ivoire dans le port de Santos en avril 2018⁵⁶

Pour se soustraire aux services chargés de l'application de la loi dans les ports, les trafiquants transbordent souvent la cocaïne depuis des navires-mères avant d'atteindre la côte. Les transferts entre navires ont lieu en des points prédéfinis, au moyen de navires de petite et moyenne taille tels que des embarcations rapides, des bateaux de pêche ou des pirogues. Plusieurs pays ont fait état de ce mode opératoire.

Le recours aux voiliers dans le cadre du trafic de stupéfiants est de plus en plus fréquent. Les progrès technologiques en matière de navigation maritime leur ont permis de diversifier leurs points de départ sur la côte Atlantique pour le transport de la cocaïne vers l'Afrique et l'Europe⁵⁷. En octobre 2021, le Sénégal a informé de la saisie de 2 026 kg de cocaïne à bord d'un voilier battant pavillon polonais, qui arrivait de Gambie et se dirigeait vers la Guinée-Bissau. Plus récemment, en octobre 2022, les autorités de Cabo Verde ont trouvé 227 kg de cocaïne à bord d'un voilier arrivant du Brésil et faisant une escale technique à São Vicente⁵⁸. Ces affaires tendent à confirmer que le Brésil est devenu un point de départ de premier plan pour les voiliers transportant de la cocaïne⁵⁹.

Des navires de pêche de toutes sortes ont été utilisés pour le trafic de stupéfiants depuis de nombreuses années. Les plus grands peuvent servir de « navire-mère » pour des navires plus petits qui acheminent la drogue vers et depuis celui-ci. Les bateaux de taille moyenne et de petite taille peuvent fournir carburant et vivres aux embarcations rapides. Les navires plus petits transportent les drogues vers et depuis les ports en plus petites quantités, les transbordant fréquemment sur et depuis les navires-mères à l'extérieur des eaux territoriales. Plusieurs pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest ont signalé l'emploi de navires de pêche par les trafiquants de cocaïne.

Quant aux embarcations rapides, elles sont utilisées avec d'autres bateaux pour transporter la cocaïne du littoral africain vers l'Espagne, en suivant des itinéraires identiques à ceux empruntés par les filières de trafic de haschisch entre le Maroc et les plages de la Costa del Sol⁶⁰.

Enfin, le trafic par voie maritime peut aussi emprunter des ferries. Comme le trafic de cocaïne au moyen de mules sur des vols commerciaux, il peut faire appel à des passeurs transportant de petites quantités de stupéfiants sur eux ou dans leurs bagages. Les cargaisons de drogue plus importantes sont généralement dissimulées dans des véhicules ou des camions transportant des marchandises légitimes. Le trafic via les ferries a principalement lieu le long d'itinéraires reliant l'Espagne, la France et l'Italie avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, et il peut être bidirectionnel⁶¹. Par exemple, le 4 novembre 2023, la Garde civile espagnole a saisi 90 kg de paquets de cocaïne dissimulés dans le coffre et les sièges arrière d'une voiture qui s'apprêtait à embarquer sur un ferry à destination de Tanger. Le conducteur et le passager, deux ressortissants marocains en possession de permis de séjour espagnols, ont été arrêtés⁶².

L'essentiel de la cocaïne arrivant en Afrique de l'Ouest et du Nord est ensuite envoyé vers les principaux marchés de destination en Europe par la voie maritime, comme l'ont indiqué plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Les cargaisons de cocaïne sont souvent reconditionnées avant d'être acheminées plus avant. Le port d'Anvers, en Belgique, semble être une destination de premier plan pour la cocaïne transitant par l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

L'Europe n'est toutefois pas l'unique destination de la cocaïne acheminée via l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, en juin 2019, en l'espace d'une semaine, deux cargaisons de cocaïne pesant respectivement 238 kg et 798 kg ont été interceptées par la douane sénégalaise à bord de navires en provenance du Brésil et à destination de l'Angola. La drogue était dissimulée dans des véhicules. Toutefois, il n'est pas exclu que cette drogue était destinée à être acheminée ultérieurement vers l'Europe ou une autre destination.

La Libye semble être une importante plaque tournante du trafic de cocaïne arrivant soit par la mer, via des ports comme Misrata, al-Khoms, Benghazi et Tobrouk, ainsi que via le littoral de la Cyrénaïque, ou par voie de terre via la route du Sahel reliant les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest aux ports d'Afrique du Nord en passant par le Mali et le Niger. Depuis la Libye, la cocaïne est acheminée soit vers l'Italie, les Balkans et la Turquie, soit vers le Moyen-Orient au sens large via l'Égypte⁶³. Elle est également transportée de la Libye vers l'Égypte par voie terrestre (voir également 3.3.3, La voie terrestre).

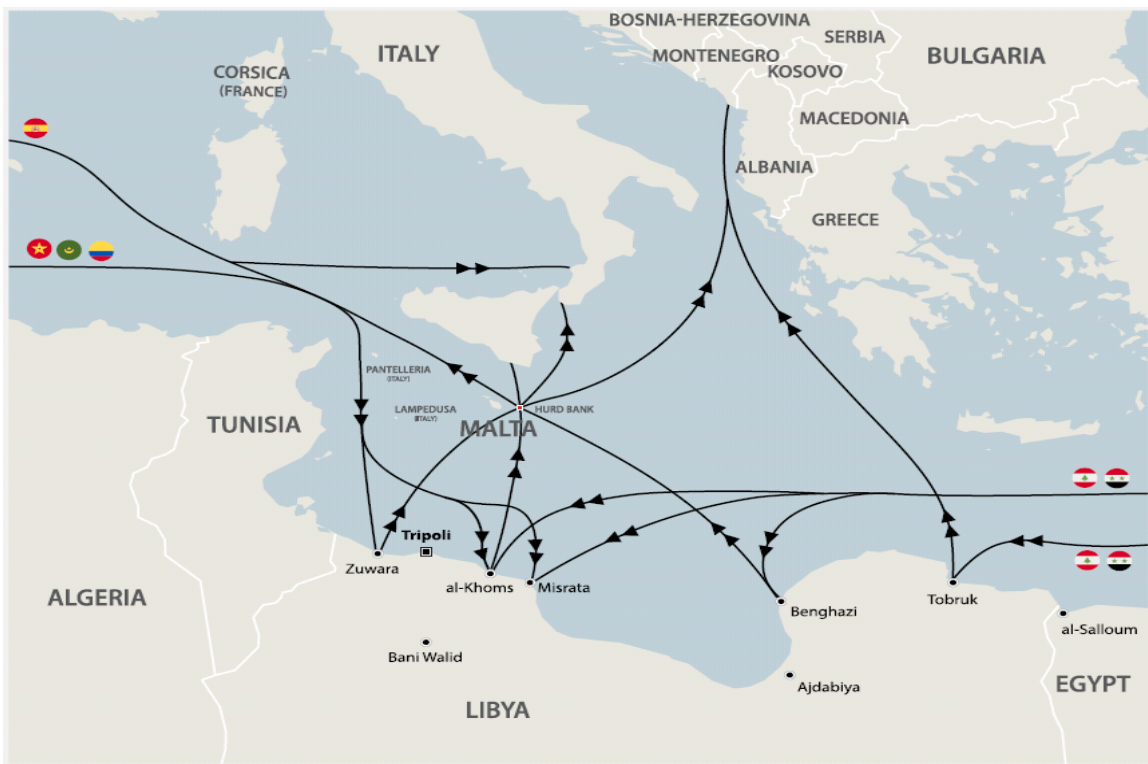


Figure 18 : Carte indicative des itinéraires de trafic de marijuana et de cocaïne par voie maritime incluant la Libye. Ces itinéraires n'incluent pas le trafic via les ports à conteneurs officiels. Carte extraite du rapport « Shifting sands – Libya's changing drug trafficking dynamics on the coastal and desert borders » (OEDT). Original en anglais.

3.3.2. La voie aérienne

Le volume du trafic de cocaïne par la voie aérienne est nettement plus faible que celui du trafic par la voie maritime : 2 % seulement des volumes d'après les saisies communiquées à INTERPOL (voir la figure 13).

Ce trafic s'effectue par l'intermédiaire de passagers, de membres d'équipage, de fret et de colis postaux (y compris les services de messagerie express) sur des vols commerciaux de transport de passagers et de marchandises (voir la figure 19). Le transport d'une partie de ce trafic se fait également sur des vols privés.

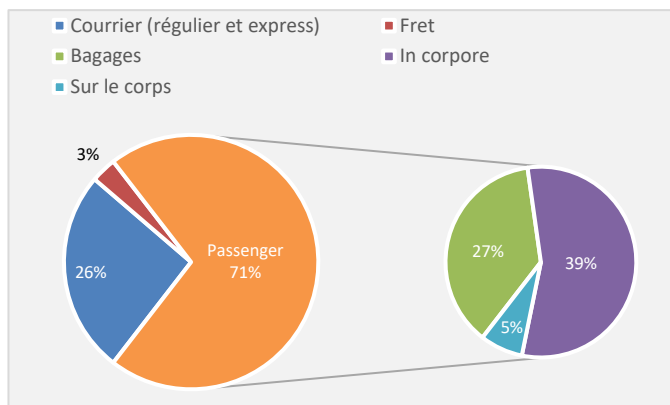


Figure 19 : Saisies par type de transport et méthode de dissimulation utilisés par les passagers⁶⁴

L'analyse des notifications des pays membres sur les saisies de cocaïne effectuées entre janvier 2018 et mai 2023 dans les aéroports, avec un pays d'Afrique du Nord ou de l'Ouest comme point de départ, de destination ou de transit, montre que les passagers sont le principal vecteur du trafic (71% des cas), suivis par les envois postaux et le fret.

Les passagers peuvent dissimuler la drogue dans leurs bagages, sur leur corps ou dans celui-ci (*in corpore*), autrement dit, soit dans leur estomac (après l'avoir avalée) soit dans d'autres cavités corporelles (rectale, vaginale). La dissimulation de la cocaïne *in corpore* est la plus fréquente. Parfois, ces passeurs, également appelés « mules », combinent plusieurs méthodes de dissimulation.

Lorsqu'elle est cachée sur le corps ou dans un bagage, les méthodes employées par les trafiquants pour dissimuler la cocaïne sont multiples, notamment dans des produits alimentaires, des œuvres d'art, des valises à double fond, des vêtements ou des chaussures. Ils peuvent aussi la dissoudre dans des liquides, en imprégner des vêtements, la fixer sur le corps, la dissimuler dans des sous-vêtements, des perruques, etc.

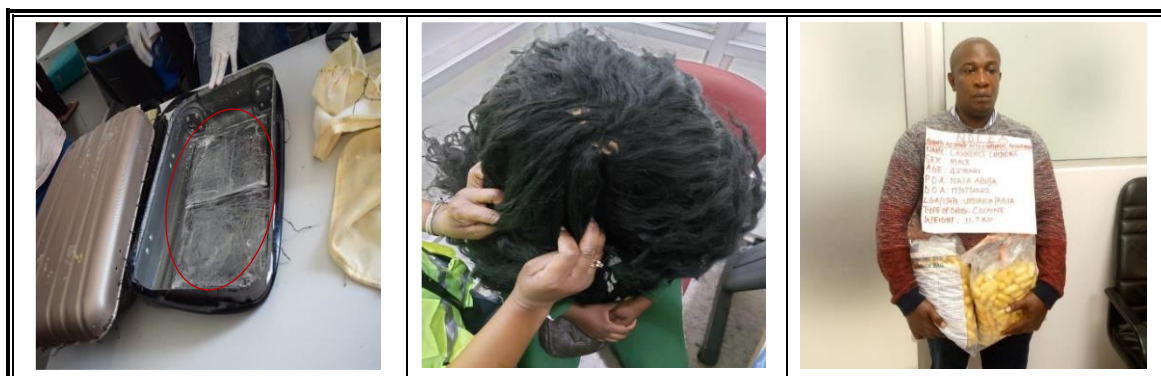


Figure 20 : Exemples de méthodes de dissimulation de la cocaïne employées par les mules. De gauche à droite : dans des valises à double fond, dans une perruque et dans des boulettes avalées⁶⁵

On a observé, par exemple en Côte d'Ivoire, des cas de « rachat » de kilos ou d'espace libre dans les bagages en soute de passagers qui acceptent de transporter dans leurs valises, gratuitement ou moyennant finance, des objets pour le compte d'autrui, sans savoir que ces derniers contiennent de la cocaïne. Cette pratique permet aux trafiquants de ne pas être en première ligne en cas de contrôle

des bagages et si tout se passe bien, une fois à destination, le contact du trafiquant récupère la cocaïne.

Avec le même objectif, comme l'indique le rapport mondial 2023 sur la cocaïne, les trafiquants ont mis au point des systèmes dans lesquels des mules s'échangent un bagage contenant de la cocaïne dans un aéroport de transit (système avec relais) ou bien une mule change d'itinéraire après avoir récupéré la drogue dans une zone de transit (système avec changement d'itinéraire)⁶⁶. Par ailleurs, des rapports font état de cas où des employés de sociétés de manutention de bagages ou de nettoyage d'avions ont été utilisés par les trafiquants pour retirer la cocaïne des aéronefs et la faire sortir clandestinement des aéroports. Tous ces exemples ne sont que quelques-uns d'une multitude de méthodes de dissimulation et de modes opératoires.

Le Brésil est l'un des principaux points de départ des passeurs de cocaïne se dirigeant vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest ou transitant par ces deux régions. Le Maroc est la principale escale, suivi du Portugal, de l'Éthiopie et du Nigéria (voir la figure 21). Ces points d'entrée sont interconnectés avec d'autres pays vers lesquels ils servent de relais. L'analyse suggère également que l'Éthiopie est un point de transfert central pour les mules se rendant du Brésil au Nigéria, tandis que le Maroc est le tremplin préféré des trafiquants nigériens qui envoient la drogue dans d'autres pays.

Cependant, les données relatives aux saisies opérées sur les voies aériennes indiquent un déclin régulier des prises depuis 2018. La baisse du nombre de saisies s'est naturellement accompagnée d'une diversité moindre des nationalités des personnes impliquées. Il semble que la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une interruption du trafic aérien dans le monde pendant plusieurs mois, ait eu des conséquences durables sur les caractéristiques du trafic via les aéroports marocains.

Les informations disponibles indiquent que les Nigériens sont la nationalité la plus fréquemment signalée pour les passeurs de drogue. Les destinations des passeurs de drogue comprennent plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Nigeria, ainsi que des pays d'Europe et d'Asie.

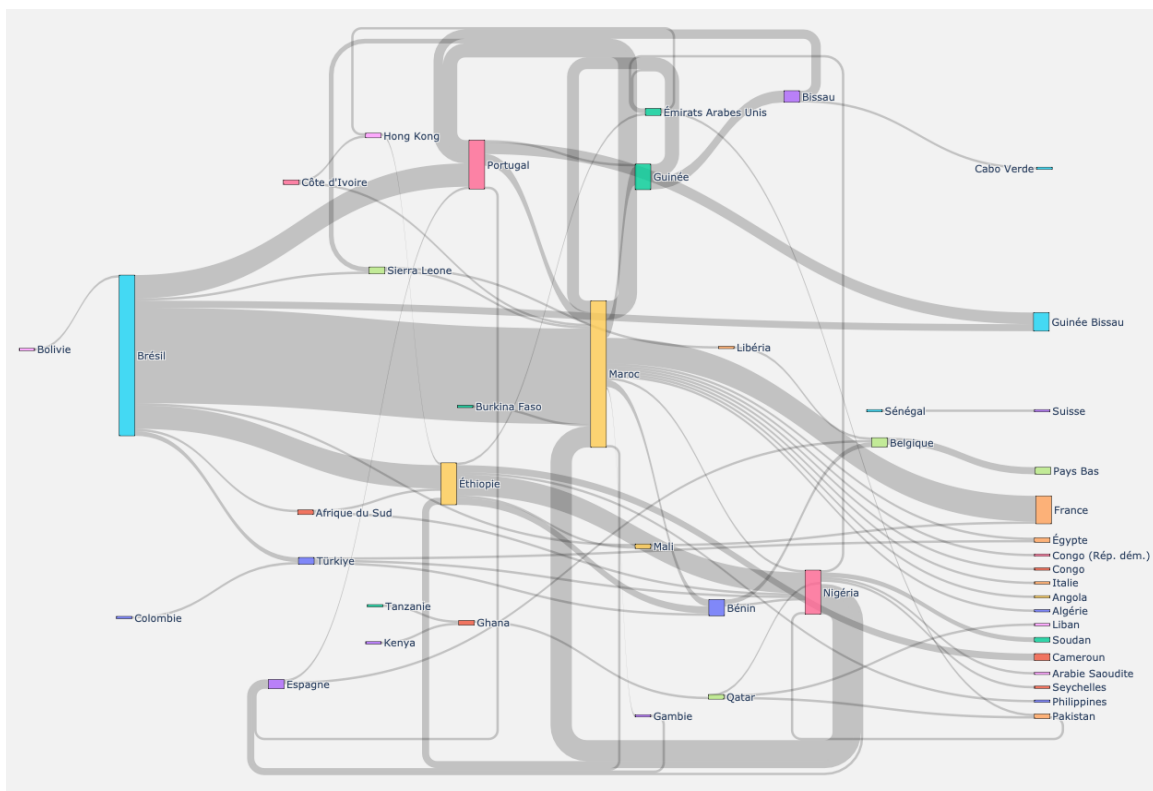


Figure 21 : Itinéraires aériens réels ou présumés utilisés par les passagers, d'après les saisies communiquées par les pays membres entre 2018 et 2022⁶⁷

Concernant le fret et les envois postaux, les données des saisies montrent que la Colombie est un pays source de premier plan, suivi du Brésil, de l'Argentine et du Nigéria. Lorsque la cocaïne est envoyée à l'étranger depuis l'Afrique, les données disponibles indiquent des destinations en Europe (France et Allemagne), au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est (Hong Kong, Chine et Thaïlande) (voir la figure 22).

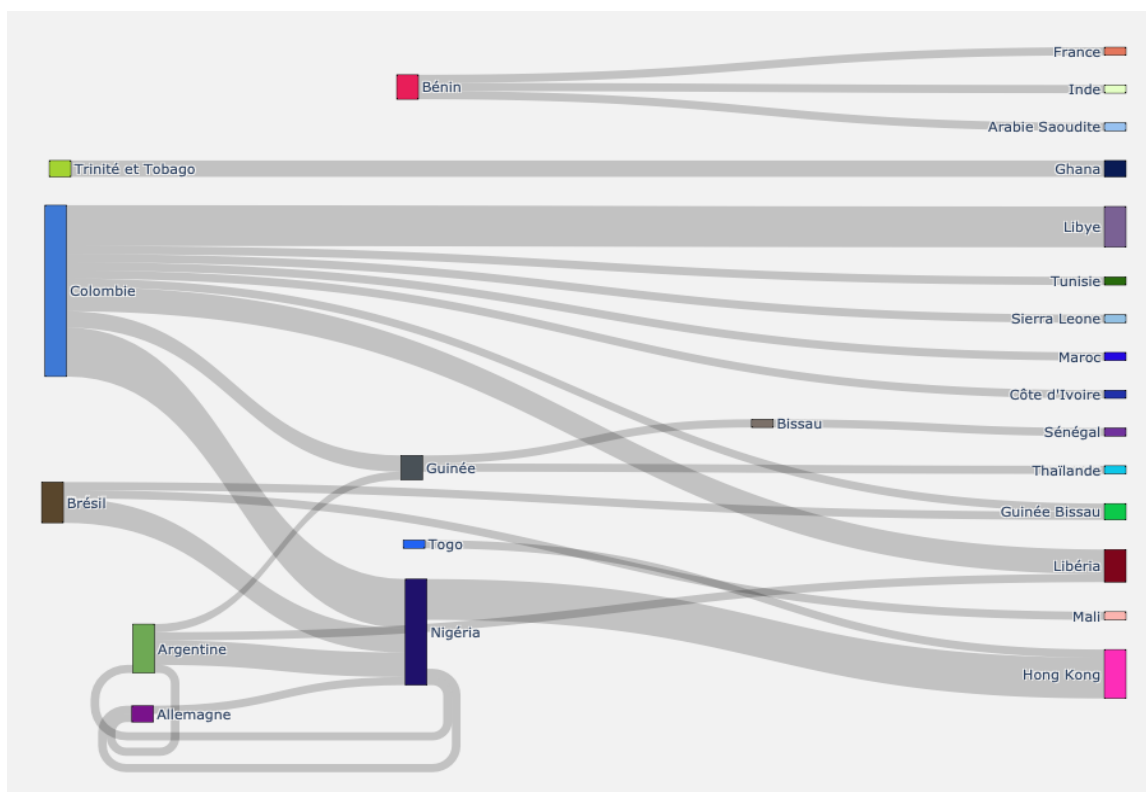


Figure 22 : Itinéraires suivis par la cocaïne saisie dans le fret et les colis, communiqués par les pays membres entre 2018 et 2022⁶⁸

Les informations disponibles indiquent que les saisies de cocaïne dans le fret et le courrier ont atteint un pic en 2020 et ont diminué depuis lors. Toutefois, cette baisse doit être interprétée avec prudence dans la mesure où les saisies postales et de fret sont irrégulières. Il a également été noté que les trafiquants ont de plus en plus recours à des ressortissants des pays de départ pour faciliter les expéditions et réduire les soupçons des services chargés de l'application de la loi.

Les données disponibles pour la période 2018-2023 indiquent cependant que plus de 100 kg de cocaïne ont été interceptés en Colombie avant d'être envoyés par colis en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en Guinée, au Libéria, en Libye, au Maroc, au Nigéria, en Tunisie et en Sierra Leone. Cela représente une quantité de cocaïne relativement significative et des destinations très variées, ce qui donne à penser que le trafic est organisé par des réseaux plus ou moins importants. L'envoi des colis destinés aux pays d'Afrique de l'Ouest étaient probablement organisé par des personnes originaires de cette région, sans doute du Nigéria, tandis que d'autres acteurs se sont vraisemblablement occupés de ceux à destination de la Tunisie et de la Libye.

Outre le trafic de cocaïne au moyen de passeurs sur des vols commerciaux ou son expédition en tant que fret, les groupes criminels organisés peuvent aussi utiliser des avions privés pour transporter la drogue depuis l'Amérique latine vers Afrique de l'Ouest. L'affaire « Air cocaïne » de 2009 est un exemple bien connu de ce mode opératoire. En novembre de cette année-là, un Boeing 727 soupçonné d'avoir transporté 10 tonnes de cocaïne depuis le Venezuela a été trouvé totalement calciné près de Tarkint dans la région de Gao, dans le nord du Mali. Les trafiquants y avaient

apparemment mis le feu alors qu'il s'était enlisé dans le sable à l'atterrissage. Ni l'équipage de l'avion ni son chargement illicite n'ont été retrouvés^{69,70,71}. Selon le rapport de l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale intitulé « Atlantic connections: The PCC And The Brazil–West Africa Cocaine Trade », des éléments donnent à penser que les trafiquants continuent à avoir recours à de petits appareils pour transporter les drogues d'Amérique latine en Afrique de l'Ouest⁷², tandis que le rapport mondial 2023 sur la cocaïne de l'ONUDC relève que les groupes criminels organisés nigériens s'emploient à acquérir des appareils pour transporter la cocaïne à l'intérieur de l'Afrique. Le rapport indique également qu'il existe, au Mali et en Côte d'Ivoire, de nombreuses pistes d'atterrissage autorisés susceptibles d'être utilisées pour des vols transportant de la cocaïne⁷³. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, les services chargés de l'application de la loi marocains ont déjoué une tentative de trafiquants colombiens de créer une piste d'atterrissage clandestine pour de petits avions dans la région de Dakhla afin de mettre en place un pont aérien entre le Maroc et l'Amérique latine^{74,75}.

3.3.3. La voie terrestre

Une partie de la cocaïne arrivant dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest est transportée par voie terrestre, via la région du Sahel, jusque dans les pays d'Afrique du Nord, d'où elle est expédiée en Europe et, dans une moindre mesure, au Moyen-Orient. Le Mali et le Niger sont des carrefours majeurs de cet itinéraire (voir la figure 23).

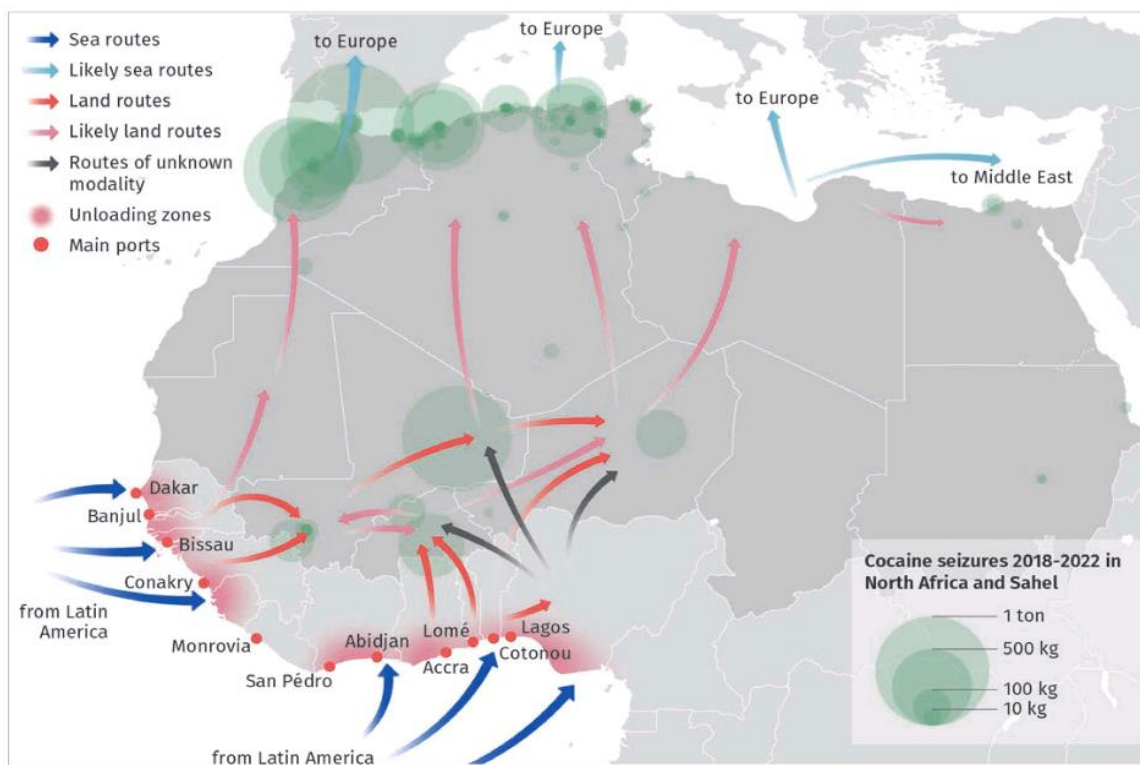


Figure 23 : Itinéraires de trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Nord et saisies importantes de cocaïne dans le Sahel et en Afrique du Nord entre 2018 et 2022. Carte extraite du rapport « Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges » (ONUDC). Original en anglais.

Le Mali est le point de passage de la cocaïne en provenance de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée-Bissau⁷⁶ et de la Guinée. Au Sénégal, la ville de Tambacounda semble être une plaque tournante essentielle de la cocaïne en route pour le Mali ou la Mauritanie, comme l'ont relevé plusieurs rapports^{77,78,79}. Il semble que ce soit également le cas de la ville de Kidira, plus à l'ouest à la frontière avec le Mali, où la Gendarmerie a récemment saisi 300 kg de cocaïne dans un camion en

provenance de ce pays^{80,81}. Sur la route reliant la Guinée au Mali, la ville malienne de Kourémalé semble être un point central pour le transit de la cocaïne, plusieurs saisies ayant été signalées entre 2020 et 2023, y compris une prise très importante le 7 août 2022, lorsque les douanes ont mis à la main sur 159,6 kg de cocaïne à port d'un véhicule 4x4 en provenance de Guinée^{82,83,84}.

Il est également possible qu'une partie de la cocaïne acheminée au Mali passe par la frontière avec le Burkina Faso. Par exemple, en septembre 2022, une saisie de 596 kg de cocaïne destinée au Niger et provenant de Guinée Conakry après avoir transité par le Mali, a eu lieu au Burkina-Faso. Le rapport mondial 2023 sur la cocaïne indique également que le Burkina Faso a identifié le Nigeria, le Togo et le Ghana comme les pays de transit les plus fréquemment détectés pour la cocaïne sur son territoire en 2021⁸⁵.

Une fois au Mali, la cocaïne passe par les deux plaques tournantes de Tombouctou et de Gao⁸⁶ pour aller vers l'est et le nord. À partir du Mali, les drogues sont acheminées, dans la plupart des cas, vers le Niger et, parfois, l'Algérie.

Le Niger est un point d'étape pour la cocaïne en provenance du Mali, mais aussi du Nigeria, du Bénin et du Burkina Faso. De là, elle poursuit son chemin vers le nord, jusqu'en Algérie dans quelques cas, mais la plupart du temps jusqu'en Libye, notamment par la passe de Salvador⁸⁷ ou le point de passage frontalier de Tuommo dans le sud-ouest du pays.

La saisie de 214,64 kg de cocaïne au Niger en janvier 2022 à Fachi (400 km au nord d'Agadez et 1200 au nord de Niamey) illustre l'importance du pays en tant que point de transit pour la cocaïne remontant la côte ouest-africaine vers la Libye et plus loin vers l'Europe. Le véhicule transportant la drogue avait quitté Fachi, dans la région d'Agadez, au nord du Niger, et se dirigeait vers Dirkou⁸⁸.

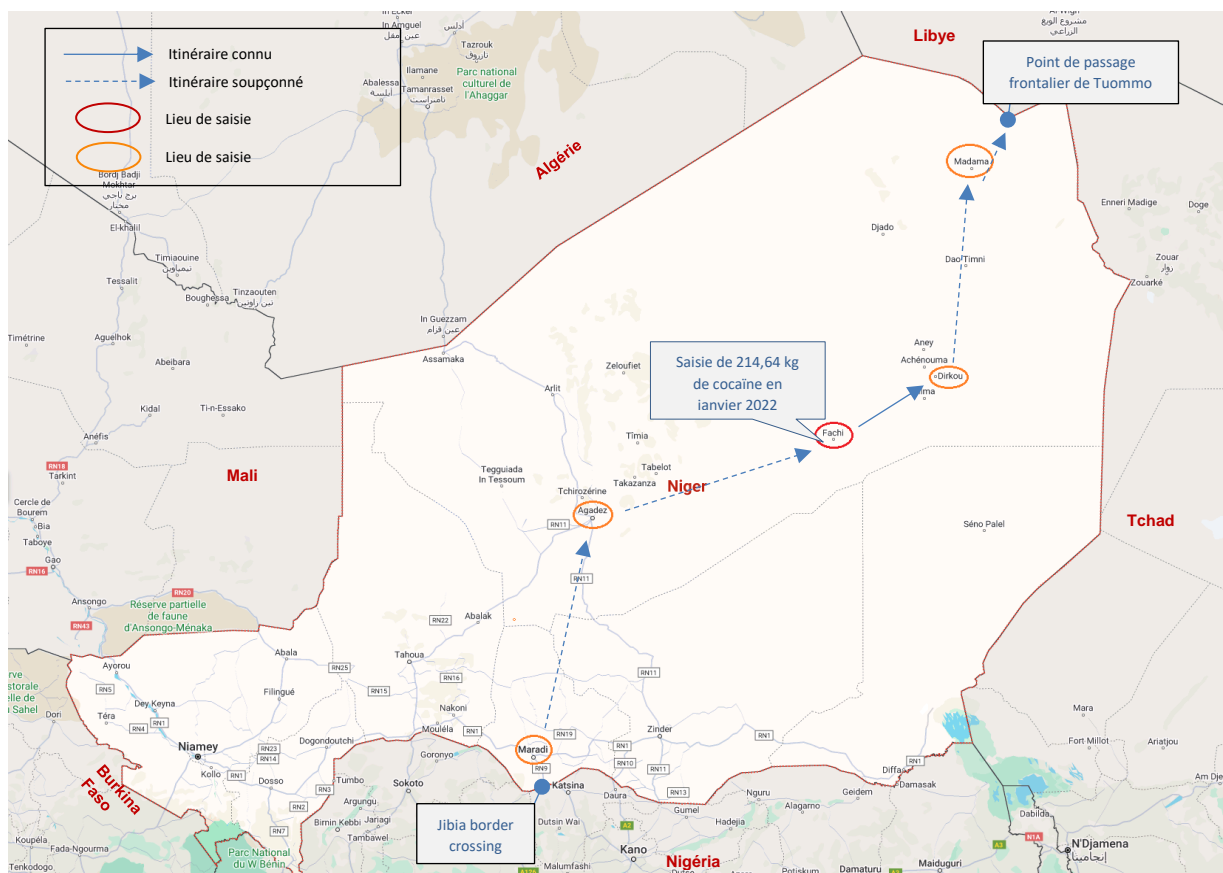


Figure 24 : Représentation du trajet probable de 214 kg de cocaïne saisis en janvier 2022 par les forces de sécurité nigériennes⁸⁹

La saisie a été réalisée dans le cadre d'une enquête sur un réseau de trafic opérant entre le Niger et les pays voisins. Plusieurs suspects ont été arrêtés suite à cette saisie. L'affaire a révélé un itinéraire de trafic partant du Nigeria, traversant le Niger et se dirigeant vers la Libye. De là, selon les déclarations du porte-parole de l'OCRTIS, la drogue destinée à l'Europe traverserait probablement la Méditerranée par bateau⁹⁰.

Cette dernière affaire, ainsi que les saisies décrites ci-dessus et effectuées au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, confirme l'actualité de la route du Sahel.

Cependant, les itinéraires terrestres ne servent pas seulement à transporter la cocaïne des pays côtiers vers ceux d'Afrique du Nord. Ils servent également à l'acheminer d'un pays côtier d'Afrique de l'Ouest à l'autre. Le trafic par voie de terre du Nigeria vers le Ghana, via le Bénin et le Togo, est en effet attesté⁹¹. Un autre exemple de ces transferts est l'interception, en mai 2022, par les douanes du Burkina Faso, dans l'ouest du pays, de 115 kg de cocaïne en provenance de la Sierra Leone et à destination du Ghana. Avant d'être interceptée par les autorités du Burkina Faso, la camionnette renfermant la cocaïne avait traversé la Guinée et le Mali. Officiellement, elle transportait des sacs de farine de manioc⁹².

Une fois la cocaïne parvenue en Afrique du Nord, une petite partie de celle-ci alimente le marché local, tandis que l'essentiel est envoyé par-delà la Méditerranée en Europe, au Moyen-Orient ou dans les Balkans⁹³. La presse a fait état d'exemples de trafic transfrontalier entre la Libye, la Tunisie et l'Algérie^{94,95}, encore qu'il ne s'agisse que de quantités relativement faibles. La cocaïne arrivant en Libye par la mer (voir le point 3.3.1 La voie maritime) ou par la voie terrestre est acheminée clandestinement en Égypte, d'où elle est introduite en contrebande en Israël ou envoyée vers d'autres pays du Moyen-Orient (voir le point 3.2.2.1 Afrique du Nord).

En conclusion, la cocaïne arrive en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest par différentes routes et vecteurs de trafic. Cependant, ces deux régions ne sont plus seulement des zones de stockage et de transit de la cocaïne, mais aussi des lieux de transformation de cette dernière. En effet, comme l'indique le Rapport mondial sur la cocaïne 2023 de l'ONUDC, certains laboratoires clandestins de transformation de la cocaïne ont été démantelés ces dernières années, notamment au Niger (2017), au Sénégal (2021) et en Côte d'Ivoire (2022). Pour ce qui est de l'Afrique du Nord, dans son évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique du Nord de 2018, INTERPOL avait déjà fait état de la découverte d'un laboratoire de transformation de la cocaïne, en septembre 2016, dans la région de Oujda au Maroc⁹⁶.

3.4. L'implication des groupes criminels

Autrefois contrôlé de manière quasi exclusive et verticale par les cartels colombiens, le commerce mondial de la cocaïne s'est fragmenté et diversifié depuis la démobilisation des FARC en 2016. Il s'en est suivi un rôle accru, dans le trafic de cocaïne, de groupes criminels étrangers comme les cartels mexicains et les groupes criminels d'Europe et des Balkans, dont l'objectif est de s'assurer un accès direct à la drogue sur les sites de production de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie⁹⁷.

Cette fragmentation s'est également traduite par un rôle croissant des groupes criminels de taille petite à moyenne dans le trafic mondial de cocaïne. Ces groupes fonctionnent comme des réseaux plutôt que comme des organisations aux contours bien définis et se spécialisent souvent dans certains maillons de la chaîne d'approvisionnement de la cocaïne. Cette fragmentation et décentralisation des groupes criminels a donné naissance à un système de « prestataires de services » qui gèrent certains de ces maillons sans jamais posséder la drogue. Ils garantissent en général la livraison de la cocaïne. Ils interviennent dans sa réception au port, assurent le transport local et protègent les chargements. Leur rémunération est fonction des quantités transportées. Ils

sont payés en cash ou en nature, ce qui accroît la disponibilité de la cocaïne sur le marché intérieur des pays de transit⁹⁸. C'est dans ce contexte que des protagonistes étrangers et locaux sont impliqués dans le commerce transnational de la cocaïne en Afrique du Nord et de l'Ouest.

3.4.1. Les acteurs étrangers

Il est bien connu que les groupes criminels européens contrôlent l'importation de la cocaïne en Europe. Désireux de maîtriser la chaîne d'approvisionnement depuis les sites de production jusqu'aux marchés de consommation, les groupes criminels étrangers utilisant la route africaine maintiennent une présence en Afrique du Nord et de l'Ouest, où ils collaborent avec des acteurs criminels locaux souvent impliqués dans diverses activités illégales, notamment le trafic de cannabis, la traite d'êtres humains, etc.

La saisie de plus de deux tonnes de cocaïne en Côte d'Ivoire en avril 2022 illustre bien la présence de groupes criminels étrangers en Afrique de l'Ouest et leur collaboration avec les organisations criminelles locales. Suite à la saisie, plusieurs personnes, dont des ressortissants étrangers (espagnols, colombiens, italiens et portugais), ont été arrêtées. INTERPOL a aidé les autorités locales dans leur enquête, qui a révélé l'implication de la 'Ndrangheta italienne. Un fugitif italien impliqué dans l'affaire, qui a fait l'objet de notifications INTERPOL de la part de la Côte d'Ivoire et de l'Italie, a été arrêté en juillet 2023 au Liban et extradé vers l'Italie.

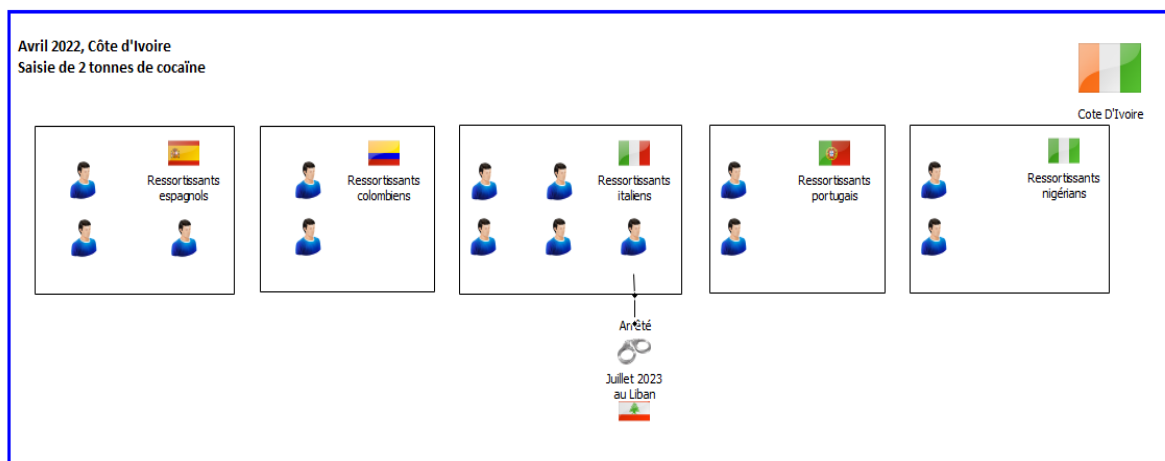


Figure 25 : Gros plan sur les acteurs étrangers impliqués dans la saisie de cocaïne d'avril 2022 en Côte d'Ivoire

En septembre 2018, 1 195 kg de cocaïne dissimulés dans des engins de chantier à destination du port d'Abidjan en Côte d'Ivoire avaient été interceptés dans le port de Santos au Brésil par les forces de l'ordre locales. Cette saisie a déclenché le lancement de l'opération "Spaghetti" impliquant les polices ivoirienne, française, italienne et brésilienne. Preuve a également été faite dans cette affaire, de l'implication de groupes criminels étrangers.

Ainsi, les saisies effectuées en avril 2022 en Côte d'Ivoire ainsi que celle du port de Santos au Brésil en 2018 illustrent parfaitement la collaboration de groupes criminels internationaux, comme la 'Ndrangheta et la Camorra, avec des relais locaux constitués d'étrangers et de complices du pays, souvent rémunérés en nature, en pourcentage de la cargaison, ou en espèces. Il convient de noter que les services chargés de l'application de la loi ivoiriens ont signalé le recours à des sociétés de façade ou à des sociétés-écrans liées à la 'Ndrangheta pour le blanchiment des produits illicites du trafic.

Les mafias italiennes ne sont pas les seules à être actives en Afrique de l'Ouest. On y trouve également des groupes criminels des Balkans. En juin 2023, la Serbie a publié une notice rouge

concernant un ressortissant serbe impliqué dans un réseau de trafic de cocaïne qui comptait également des individus provenant d'Europe central, des Balkans, de Belgique et d'Allemagne. En 2020, pour l'une de ses opérations, ce groupe criminel s'était procuré de la cocaïne au Brésil, et l'avait fait livrer par bateau de pêche en Sierra Leone. Elle y avait été stockée durant plusieurs mois au cours desquels elle avait été reconditionnée et dissimulée dans des sacs de coques de cacao. Des sociétés de façade et complices avaient permis d'obtenir les documents nécessaires à son transport en tant que marchandise légitime. La cargaison avait ensuite été expédiée par conteneur à partir du port de Freetown (Sierra Leone) à destination d'Anvers (Belgique), où les forces de l'ordre ont saisi le conteneur avec ses 1 247 kg de cocaïne dissimulés dans des sacs de coques de cacao.

Le Primeiro Comando da Capital (PCC) est un autre protagoniste qu'il convient de mentionner. Ce groupe criminel organisé brésilien fondé dans les années 1990 est devenu le principal acteur du trafic de cocaïne au Brésil⁹⁹. Le PCC contrôlerait la plus grande partie de la cocaïne transitant par la région de São Paulo¹⁰⁰, dont l'aéroport est le principal point de départ des mules et dont le port de Santos semble être un point de départ majeur de la cocaïne saisie en Afrique du Nord et de l'Ouest. Le PCC se serait allié à la 'Ndrangheta italienne dans les années 2010 et serait de ce fait devenu le principal fournisseur de la cocaïne trafiquée par cette organisation vers l'Afrique. Une source ouverte fait état d'une implication encore plus directe du PCC dans le contrôle du commerce de la cocaïne en Côte d'Ivoire¹⁰¹. Il est également probable que, dans l'affaire signalée par le B.C.N. de la Serbie ci-dessus, la drogue provenait du PCC et que celui-ci avait coordonné son transport en Sierra Leone par bateau de pêche.

Les cartels colombiens sont eux aussi présents en Afrique de l'Ouest. Comme nous l'avons vu plus haut, des Colombiens étaient impliqués dans les saisies de cocaïne en Côte d'Ivoire. Trois autres ont été arrêtés en septembre 2019, cette fois en Guinée-Bissau, suite à la saisie de plus de 1 800 kg de cocaïne.

De la même façon, des cartels colombiens sont actifs en Afrique du Nord. Des sources ouvertes ont indiqué que, en décembre 2018, après la saisie d'une tonne de cocaïne au large d'El Jadida, le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) du Maroc avait démantelé un réseau international de trafic de cocaïne dirigé par la mafia colombienne, qui avait l'intention de mettre en place une plateforme logistique dans le pays, afin d'approvisionner les groupes criminels organisés marocains et le marché européen de la drogue, principalement l'Espagne. D'après les médias, les trafiquants avaient aménagé une piste d'atterrissage secrète pour avions de petite taille dans la région de Dakhla afin de mettre en place un pont aérien entre le Maroc et l'Amérique latine. Ils avaient fait équipe avec des Marocains ayant l'expérience du trafic de marchandises et de drogues et noué des relations avec des membres de la gendarmerie et de la marine royale afin d'assurer leur impunité. Dix-sept suspects avaient été arrêtés dans le cadre de l'enquête, parmi lesquels deux membres de la marine royale, trois gendarmes, deux Espagnols et trois Colombiens^{102,103}. Cette affaire illustre la collaboration des organisations criminelles organisées d'Amérique latine et d'Espagne avec les groupes criminels marocains. On sait aussi que ces derniers collaborent avec la 'Ndrangheta italienne.

Outre les exemples ci-dessus, l'analyse des informations disponibles montre un large éventail de nationalités parmi les individus impliqués dans le trafic de cocaïne vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest, notamment des individus originaires d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine (voir la figure 26 ci-après).

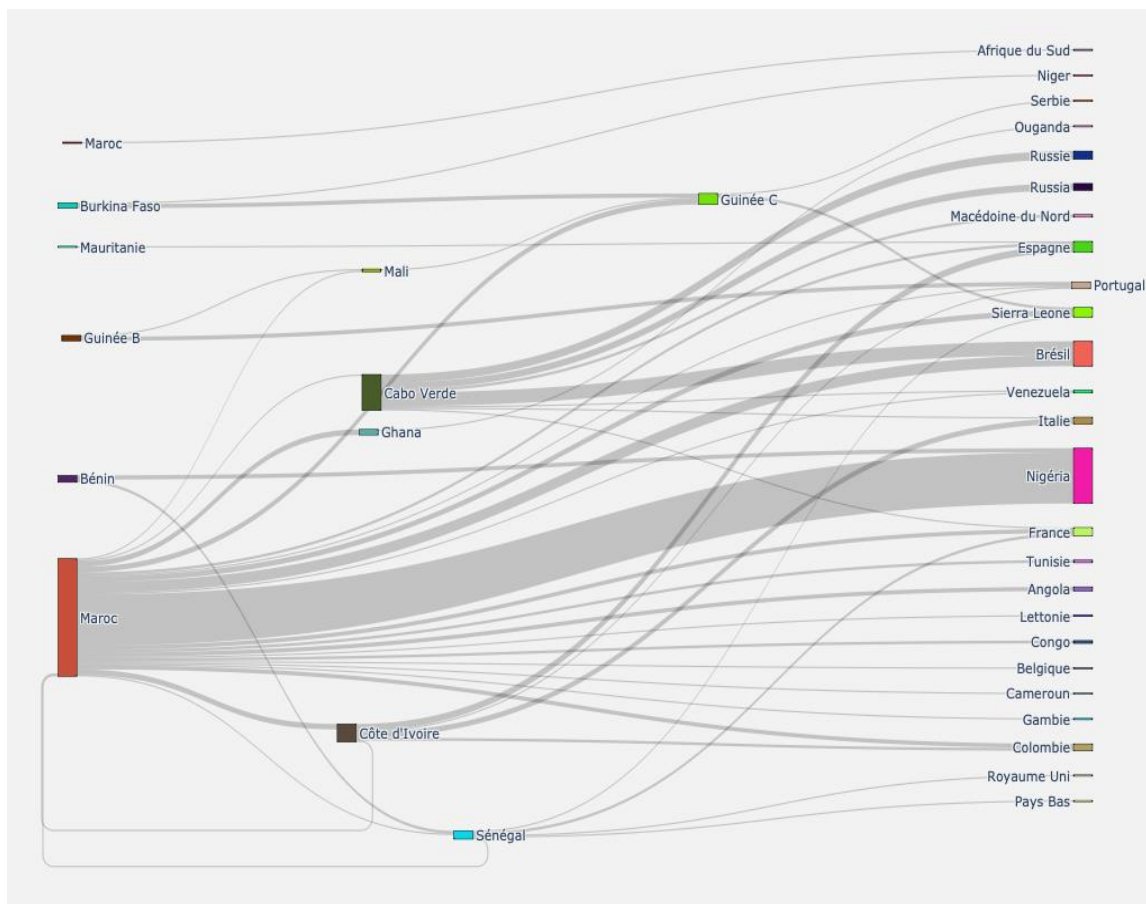


Figure 26 : Nationalité des étrangers signalés par les B.C.N. d'Afrique du Nord et de l'Ouest entre 2018 et août 2023¹⁰⁴

Enfin, les informations disponibles suggèrent l'existence d'un trafic transfrontalier dynamique, par exemple entre le Sénégal et la Gambie ou entre le Bénin et le Nigeria.

3.4.2. Les acteurs locaux

Les groupes criminels d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont pleinement impliqués dans le trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe, ainsi que d'autres marchés de consommation de cette drogue. Ils collaborent avec des groupes criminels étrangers et jouent un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement de la cocaïne. Ils participent aux opérations de transbordement à l'arrivée de la cocaïne près des côtes d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord, à son entreposage à terre avant sa réexpédition, à sa réception dans les ports des pays des deux sous-régions mais aussi des marchés de destination, et à son transport vers l'Europe ou d'autres marchés – par voie terrestre, aérienne ou maritime – et à sa vente dans des pays d'Afrique, d'Europe et d'autres régions.

L'analyse des informations relatives aux saisies de cocaïne met en évidence le rôle prédominant des groupes criminels nigériens et marocains.

Comme mentionné précédemment les groupes nigériens sont fortement impliqués dans le trafic de cocaïne au moyen de « mules » via des vols commerciaux. Par exemple, de nombreux Nigériens ont été arrêtés au Brésil où, selon des sources ouvertes, des trafiquants nigériens ont tissé des liens commerciaux avec le PCC et d'autres réseaux criminels brésiliens¹⁰⁵. En juin 2020, un chef du PCC en fuite depuis 20 ans a été arrêté au Mozambique. Ce cas renforce l'hypothèse d'une collaboration entre le PCC et les réseaux criminels nigériens.

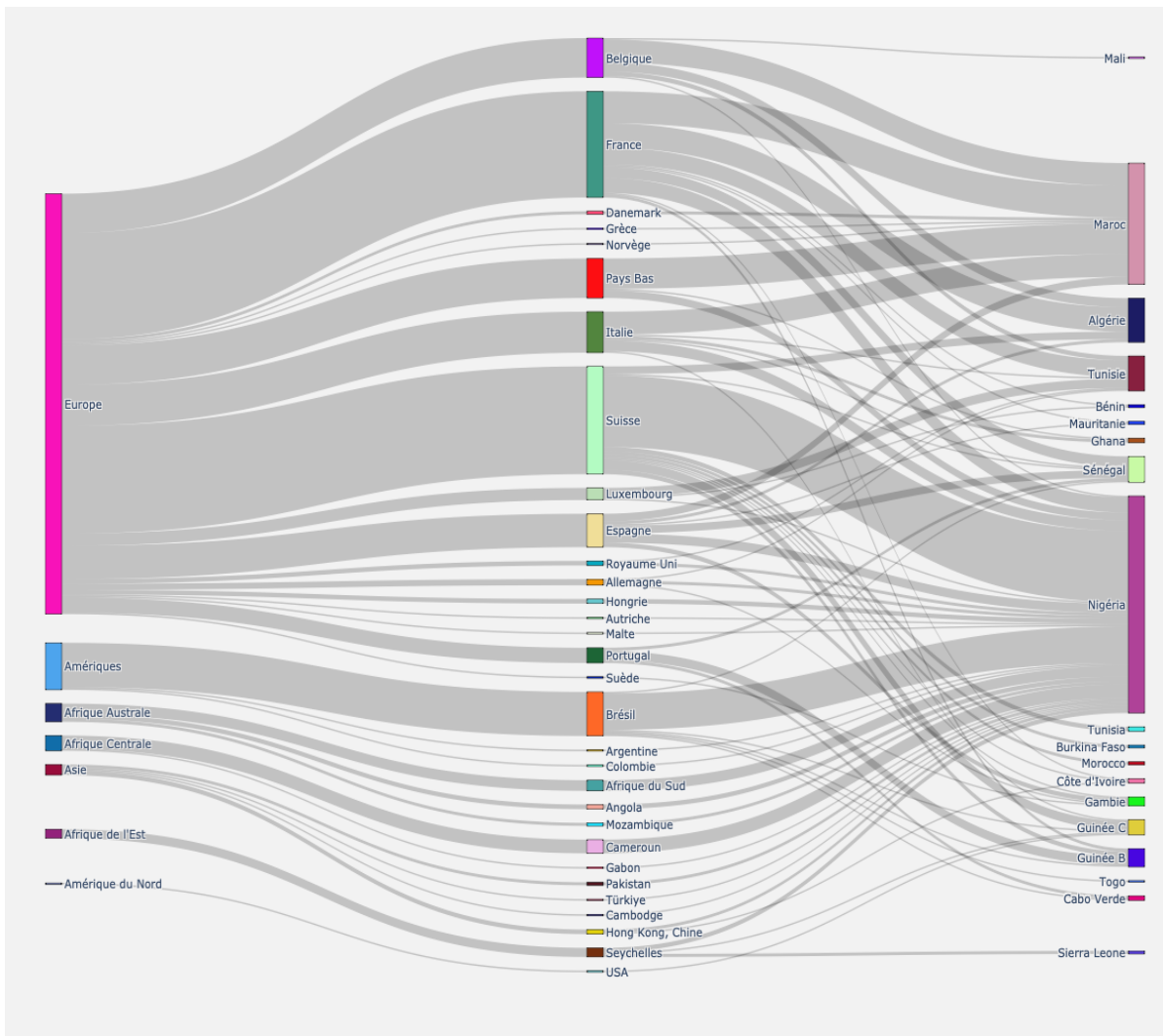


Figure 27 : Ressortissants d’Afrique du Nord et d’Afrique de l’Ouest signalés par les pays membres d’INTERPOL entre 2018 et 2022¹⁰⁶

Les réseaux nigériens piloteraient également les mules d’Afrique de l’Ouest et même du Brésil arrêtées dans les aéroports marocains¹⁰⁷ et autres. Dans le même ordre d’idées, les autorités nigériennes, citées dans le rapport mondial 2023 sur la cocaïne, ont indiqué que les trafiquants nigériens font appel à des ressortissants vénézuéliens comme mules pour le trafic par voie aérienne de la cocaïne entre l’Afrique et l’Europe¹⁰⁸.

Plusieurs saisies de cocaïne destinée au Nigéria, réalisées dans des ports brésiliens, témoignent également de l’implication des groupes criminels nigériens dans le trafic par voie maritime. Ainsi, juillet 2021, le Brésil a fait état d’une saisie de 290 kg de cocaïne dans le port de Santos à bord d’un vraquier transportant une cargaison de sucre à destination du Nigéria. En septembre de la même année, 32,90 kg de cocaïne ont été saisis par l’Agence nationale de lutte contre les stupéfiants (NDLEA) et les douanes nigériennes à bord d’un vraquier amarré dans le port de Lagos. Mais c’est la prise record de 1,8 tonne de cocaïne en septembre 2020 dans un entrepôt de Lagos¹⁰⁹ qui illustre l’ampleur du trafic maritime dans lequel sont impliqués les groupes criminels nigériens. Une telle quantité de drogue doit nécessairement avoir été amenée au Nigéria par la mer, directement ou indirectement (transbordement dans un autre pays, ou acheminement par voie de terre depuis un pays limitrophe après un premier transport par la mer). Le Bénin, par exemple, a rapporté l’implication de ressortissants nigériens lors d’importantes saisies maritimes en 2019 et 2021. D’après le communiqué de presse de l’Agence nationale de lutte contre la drogue du Nigeria

(NDLEA), la valeur de la cocaïne saisie est estimée à 278,25 millions d'USD. Quatre personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles un Jamaïcain, ce qui peut donner à penser qu'il existe un lien avec les cartels qui contrôlent les itinéraires des Caraïbes, dans lesquels la Jamaïque joue depuis longtemps un rôle central¹¹⁰.

Les données disponibles indiquent que les groupes criminels nigériens jouent également un rôle dans la vente au détail de cocaïne, dans leur pays et à l'étranger. Les personnes impliquées sont souvent de petits revendeurs qui vendent la drogue pour payer leur séjour à l'étranger ou leur passage vers l'Europe à l'aide des réseaux de trafic de migrants.

Les réseaux criminels nigériens sont organisés autour de confréries telles que les Black Axe, Supreme Eiyé, Maphite, Buccaneers et Supreme Vikings. Ces confréries sont présentes au Brésil¹¹¹ et en Europe, où elles collaborent avec d'autres organisations criminelles, y compris les mafias italiennes, les groupes criminels organisés espagnols et ceux des Balkans¹¹². Décrivant leurs activités en Italie et d'autres pays d'Europe, un rapport du Département d'enquêtes sur la mafia d'Italie (Direzione Investigativa Antimafia)¹¹³ indique que les confréries nigériennes sont polycriminelles. Elles sont impliquées dans la prostitution, la traite d'êtres humains, l'immigration illégale, le trafic de stupéfiants, les escroqueries informatiques et le blanchiment d'argent. Fondées sur l'appartenance ethnique, elles sont bien organisées, avec une structure « multiniveau ». Dans une certaine mesure, elles sont comparables à la 'Ndrangheta, étant donné que les divers groupes criminels ont une autonomie d'action au niveau local tout en étant tenus de se conformer aux ordres stratégiques formulés par le groupe principal. Les confréries exercent un contrôle sur leurs territoires. Elles imposent la loi du silence et soumettent leurs victimes.

Les informations disponibles suggèrent que les groupes criminels organisés impliqués dans le trafic de cocaïne au Maroc opèrent au niveau national, régional et international.

Comme le montre le démantèlement en décembre 2018 d'un réseau transnational de trafic de cocaïne impliquant des ressortissants colombiens, espagnols et marocains suite à la saisie d'une tonne de cocaïne au large d'El Jadida^{114,115}, les groupes criminels marocains sont impliqués dans le trafic de cocaïne arrivant dans le pays. Ces derniers seraient associés à la mafia marocaine, ou Mocro Maffia. La Mocro Maffia est un groupe peu structuré de bandes organisées, principalement composées de citoyens européens d'origine marocaine vivant aux Pays-Bas et en Belgique. On estime qu'elle a joué un rôle majeur dans l'implication croissante des groupes criminels marocains dans le trafic de cocaïne¹¹⁶.

Les groupes criminels de la Mocro Maffia domineraient, avec la 'Ndrangheta et la Camorra italiennes, et les mafias irlandaises, serbes et albanaises, le marché européen de la cocaïne, du cannabis et des drogues de synthèse^{117,118}. Leur implication dans le trafic de cocaïne s'est accélérée au début des années 2000. Après s'être livrés au trafic de cannabis à partir des années 1990, ils se sont alliés à d'autres bandes organisées ou cartels, comme la mafia calabraise ou les trafiquants de drogue colombiens, et sont ensuite passés aux stupéfiants plus rentables, comme la cocaïne et d'autres drogues de synthèse, pour accroître leurs profits¹¹⁹. S'appuyant sur la diaspora marocaine, ils ont infiltré les ports de Rotterdam et d'Anvers, connus pour être les principaux points d'entrée en Europe de la cocaïne sud-américaine, en particulier péruvienne et colombienne¹²⁰. Au milieu des années 2010, ces organisations criminelles se sont également implantées au sud de l'Espagne^{121,122} et en Italie¹²³, ainsi que dans le reste de l'Europe, en Amérique du Sud^{124,125} et, plus récemment, aux Émirats Arabes Unis^{126,127}.

On soupçonne les groupes criminels organisés marocains de jouer un rôle actif dans une tendance relativement nouvelle : l'échange de cocaïne contre du cannabis. Cette tendance a été signalée dans

un rapport ENACT d'INTERPOL en 2018¹²⁸. Les informations dont on dispose donnent à penser qu'elle se poursuit. En juillet 2023, le MAOC-N a rapporté la saisie, par les douanes espagnoles, de 6 tonnes de résine de cannabis à bord d'un voilier à environ 150 milles marins au sud des îles Canaries. Le yacht avait quitté le sud du Portugal à destination de la côte ouest du Maroc, où il est soupçonné d'avoir chargé la cargaison illicite destinée au Brésil. Selon le MAOC-N, cette saisie est une nouvelle illustration de l'augmentation du trafic de « haschisch » marocain vers le Brésil où, selon des informations communiquées par ses partenaires, les organisations criminelles européennes et brésiliennes échangeraient directement de la résine de cannabis contre de la cocaïne depuis au moins 2020¹²⁹. Ces dernières années, plusieurs saisies semblables ont été rapportées. En juin 2021, par exemple, la marine brésilienne a découvert, au nord du pays, 4,3 tonnes de haschisch à bord d'un voilier en provenance du Portugal. Une prise comparable avait eu lieu en janvier 2019, lorsque plus de deux tonnes de haschisch avaient été récupérées pareillement sur un voilier¹³⁰. Le Portugal semble être le dénominateur commun de plusieurs de ces saisies.

Par ailleurs, on sait que les groupes criminels organisés marocains et nigériens fédèrent parfois autour d'eux des malfaiteurs de pays voisins. Par exemple, les groupes criminels nigériens collaborent avec des criminels ghanéens¹³¹, tandis que l'on a constaté que des Marocains et des Tunisiens travaillaient parfois ensemble, notamment en Italie¹³².

Si les groupes criminels organisés d'origine marocaine et nigérienne sont en première ligne du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Nord, les éléments criminels locaux des pays de destination et de transit prennent également une part très active dans cette activité criminelle.

Enfin, il est possible d'établir un lien entre certains malfaiteurs impliqués dans le trafic de cocaïne et les groupes armés de la région du Sahel. En avril 2019, la Guinée-Bissau a fait état de l'arrestation de deux Maliens impliqués dans le trafic de 789 kg de cocaïne saisis en mars 2019 à Bissau dans un camion immatriculé au Sénégal et se dirigeant vers le Mali. L'un des deux hommes, considéré comme le propriétaire de la cargaison saisie, fait l'objet de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies pour utilisation des produits de la drogue aux fins de soutien du groupe armé Al Mourabitoum inscrit sur la liste des sanctions de l'ONU¹³³.

De par leur nature même, les groupes terroristes et les groupes rebelles s'adonnent à des activités illégales et interagissent avec des groupes criminels. Cela ne signifie pas qu'il existe un lien structurel entre les organisations criminelles et les groupes terroristes, mais plutôt qu'ils opèrent de manière interdépendante et mutuellement profitable.

4. Conclusions

Réalisée à partir d'un ensemble d'informations disponibles, cette évaluation s'est penchée sur le trafic transnational illicite de cocaïne en Afrique du Nord et de l'Ouest. Le présent rapport a établi que ce trafic se développe du fait du contexte mondial caractérisé par une augmentation de la production de cocaïne en Colombie, au Pérou et en Bolivie, visant à répondre à une demande croissante pour ce stupéfiant en Europe et dans d'autres régions du monde.

Il a montré que les dynamiques du trafic de cocaïne diffèrent en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Les saisies ont considérablement augmenté en Afrique de l'Ouest depuis 2019, ce qui semble indiquer une forte hausse du trafic. Outre l'accroissement des quantités globales sur lesquelles porte le trafic, le nombre de pays ayant enregistré de grosses saisies de cocaïne a augmenté, ce qui sous-

entend que les groupes criminels organisés concernés s'enhardissent et développent leurs activités en Afrique de l'Ouest. À l'inverse, les quantités saisies en Afrique du Nord ont diminué. Mais ce n'est pas nécessairement le signe d'un réel déclin du trafic dans cette région, car il est probable que des volumes de cocaïne transitant par des pays comme la Libye et la Tunisie n'ont pas été détectés.

Le rapport montre que les itinéraires de trafic de cocaïne entre les sites de production d'Amérique du Sud et l'Afrique du Nord et de l'Ouest varient, mais que le transport de la cocaïne par la voie maritime, sur différents types de navires, reste le principal vecteur du trafic à destination de ces régions d'Afrique. La drogue est ensuite acheminée d'Afrique vers l'Europe par la mer, dissimulée dans des cargaisons de marchandises légitimes. Une partie de la cocaïne arrivant dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest prend la route du Sahel à destination des ports d'Afrique du Nord. Le Mali et le Niger sont des centres de transit majeurs le long de cet itinéraire, tandis que la Libye constitue une destination importante. Depuis les ports d'Afrique du Nord, la cocaïne est principalement acheminée en Europe, mais aussi au Moyen-Orient ou dans la péninsule arabique.

Le transport de la cocaïne par des mules sur des vols commerciaux ne représente qu'une petite partie des volumes concernés par le trafic. Il permet d'acheminer rapidement des quantités significatives afin de subvenir à la consommation, sur les marchés locaux comme sur les marchés étrangers. Les groupes criminels nigériens sont particulièrement actifs sur ce segment du trafic.

Des organisations criminelles étrangères, parmi lesquelles la 'Ndrangheta, la Camorra, le PCC (Primeiro Comando da Capital) brésilien, les groupes colombiens et ceux des Balkans, se sont implantées en Afrique du Nord et de l'Ouest. Elles organisent et supervisent le transport de la cocaïne dans les régions africaines, puis son expédition vers l'Europe ou vers d'autres marchés. Ces groupes étrangers font alliance avec les éléments criminels locaux.

Les groupes nigériens et marocains sont les principaux acteurs régionaux du trafic transnational de cocaïne. Ils s'associent à des organisations criminelles étrangères et interviennent dans le transport de cocaïne à destination des pays d'Afrique et de son acheminement au sein de ces pays et entre ceux-ci. Ils assurent également son transport en Europe et vers d'autres destinations. Enfin, ils prennent part à la vente de stupéfiants, au niveau régional et à l'étranger.

Quelques laboratoires clandestins de traitement de la cocaïne ont également été démantelés ces dernières années, ce qui souligne que l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest ne sont plus simplement des régions de stockage et de transit, mais que la cocaïne y est également reconditionnée, traitée et parfois transformée en crack.

Le trafic de cocaïne en Afrique du Nord et de l'Ouest a des conséquences négatives concrètes. Premièrement, la consommation de cocaïne a tendance à augmenter dans les pays de transit, ce qui constitue une menace pour la santé et la sécurité publiques. Deuxièmement, le trafic est source de corruption à petite et grande échelle, étant donné que les groupes criminels ont besoin de la protection d'éléments corrompus au sein des services chargés de l'application de la loi et des milieux politiques. Troisièmement, le trafic porte préjudice aux acteurs honnêtes de l'économie. Pour blanchir les fonds illicites issus du trafic de cocaïne, les groupes criminels investissent dans de nombreux secteurs économiques au détriment des acteurs légitimes. La puissance économique qu'ils acquièrent ainsi renforce leur capacité en matière de corruption et d'influence, de sorte qu'il devient très difficile de les éradiquer. Enfin, comme on le sait, le trafic de stupéfiants engendre la violence.

Toutes ces conséquences négatives découlant du trafic transnational de cocaïne dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest risquent de déstabiliser leurs sociétés. Il faut donc le combattre avec détermination.

Notes de fin

- ¹ Rapport d'INTERPOL sur les tendances mondiales de la criminalité en 2022, octobre 2022 (consulté le 5 janvier 2023)
- ² ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/cocaine/Global_cocaine_report_2023.pdf (consulté le 10 août 2023)
- ³ Rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, *Statistical Annex, Cocaine manufacture*, https://www.unodc.org/res/WDR-2023/annex/6.1.3_Cocaine_manufacture.xlsx (consulté le 26 septembre 2023)
- ⁴ ONDCP, *Drug Production, Cultivation, and Eradication*, https://public.tableau.com/app/profile/dccd/viz/2_1DrugProductionCultivationandEradication/DrugProduction (consulté le 12 septembre 2023)
- ⁵ ONDCP, *Drug Production, Cultivation, and Eradication. Op. cit.*
- ⁶ Rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, *Statistical Annex, Cocaine manufacture. Op. cit.*
- ⁷ « Cultivation of Coca, the Leaf Used to Make Cocaine, Soars Anew in Colombia », *WSJ*, 12 mars 2017, <https://www.wsj.com/articles/coca-growing-soars-anew-in-colombia-as-u-s-stops-fumigation-program-1489320025> (consulté le 20 novembre 2023)
- ⁸ *Erythroxylum novogranatense var. novogranatense* leaves and berries, Wikipedia, <https://en.wikipedia.org/wiki/Coca> (consulté le 20 novembre 2023)
- ⁹ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges. Op. cit.*
- ¹⁰ *Ibidem*
- ¹¹ ONUDC, *Colombia, Monitoreo de los territorios con presencia de cultivos de coca 2022*, septembre 2023, https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Colombia/Colombia_Monitoreo_2022.pdf (consulté le 20 octobre 2023)
- ¹² ONUDC, *Monitoreo de los territorios con presencia de cultivos de coca 2022, Resumen*, septembre 2023, https://www.unodc.org/documents/colombia/2023/septiembre-9/RESUMEN_EJECUTIVO_-_INFORME_MONITOREO_DE_TERRITORIOS_CON_PRESENCIA_DE_CULTIVOS_DE_COCA_2022.pdf (consulté le 20 octobre 2023)
- ¹³ Rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, *Statistical Annex, Coca bush cultivation*, https://www.unodc.org/res/WDR-2023/annex/6.1.1_Global_Illicit_cultivation_of_Coca_Bush.xlsx (consulté le 26 septembre 2023)
- ¹⁴ ONDCP, *Drug Production, Cultivation, and Eradication. Op. cit.*
- ¹⁵ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges. Op. cit.*
- ¹⁶ Plusieurs sources de l'ONUDC, notamment le Rapport mondial sur les drogues de l'ONUDC, *Statistical Annex, Prevalence of drug use*, 2023 (https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/wdr2023_annex.html), 2022 (https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/wdr2022_annex.html), 2021 (https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/wdr2021_annex.html), 2020 (<https://wdr.unodc.org/wdr2020/en/maps-and-tables.html>), 2019 (<https://wdr.unodc.org/wdr2019/en/maps-and-tables.html>), 2018 (<https://www.unodc.org/wdr2018/en/maps-and-graphs.html>) (consultées le 26 septembre 2023)
- ¹⁷ Rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, *Statistical Annex, Price and purities of drugs*, https://www.unodc.org/res/WDR-2023/annex/8.1.Prices_and_purities_of_drugs.xlsx (consulté le 26 septembre 2023)
- ¹⁸ « The Cocaine Pipeline To Europe », Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale et Insight Crime, février 2021, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/02/The-cocaine-pipeline-to-Europe-GI-TOCInsightCrime.pdf> (consulté le 15 août 2023)
- ¹⁹ *Ibidem*
- ²⁰ « 'The tsunami just keeps coming': Europe's growing cocaine market », *The Guardian*, <https://www.theguardian.com/world/2023/oct/18/tsunami-keeps-coming-europe-growing-cocaine-market>, 18 octobre 2023 (consulté le 19 octobre 2023)
- ²¹ Rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, *Statistical Annex, Prevalence of drug use. Op. cit.*
- ²² ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges. Op. cit.*
- ²³ « La cocaïne en Guinée et au Mali : La face invisible de l'iceberg », *Mali24*, 28 juillet 2023, <https://mali24.info/?p=9284> (consulté le 25 octobre 2023)
- ²⁴ Données de l'ONUDC pour la période 2010 - 2017. Pour la période 2018 - 2022, synthèse des données d'INTERPOL, de l'ONUDC et d'autres saisies mentionnées dans des documents de sources ouvertes.
- ²⁵ « The Cocaine Pipeline To Europe », Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale et Insight Crime, février 2021. *Op. cit.*
- ²⁶ Données de l'ONUDC pour la période 2010 - 2017. Pour la période 2018 - 2022, synthèse des données d'INTERPOL, de l'ONUDC et d'autres saisies mentionnées dans des documents de sources ouvertes.
- ²⁷ *UNODC Global Cocaine Report 2023. Op. cit.*
- ²⁸ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023

- ²⁹ « Algérie : Oran, point de transit de la cocaïne vers l'Europe ? », *Jeune Afrique*, 1^{er} juillet 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1196848/politique/algerie-oran-point-de-transit-de-la-cocaine-vers-leurope/> (consulté le 18 septembre 2023)
- « Équateur, la police saisit plus d'une demi-tonne de cocaïne destinée à la Tunisie », *Business News*, 10 janvier 2022, <https://www.businessnews.com.tn/equateur--la-police-saisit-plus-dune-demi-tonne-de-cocaine-destinee-a-la-tunisie,520,115545,3> (consulté le 6 octobre 2023)
- « Ecuador seizes over half a ton of cocaine destined for Tunisia in banana container », *Middle East Monitor*, 12 janvier 2022, <https://www.middleeastmonitor.com/20220112-ecuador-seizes-over-half-a-ton-of-cocaine-destined-for-tunisia-in-banana-container/> (consulté le 18 septembre 2023)
- ³⁰ « Au Cap-Vert, dix marins russes jugés pour trafic de cocaïne », *Le Monde*, 28 janvier 2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/28/au-cap-vert-dix-marins-russes-juges-pour-traffic-de-cocaine_6027478_3212.html (consulté le 16 août 2023)
- ³¹ « 10 Major Ports In Africa », *Marine Insight*, 17 décembre 2022, https://www.marineinsight.com/know-more/major-ports-in-africa/#8_Port_of_Tanger_Med_Morocco (consulté le 15 septembre 2022)
- ³² *List of busiest airports in Africa*, 2022 statistics, Wikipedia, https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_busiest_airports_in_Africa (consulté le 15 septembre 2022)
- ³³ « Algérie : Oran, point de transit de la cocaïne vers l'Europe ? », *Jeune Afrique*, 1^{er} juillet 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1196848/politique/algerie-oran-point-de-transit-de-la-cocaine-vers-leurope/> (consulté le 18 septembre 2023)
- ³⁴ « Équateur, la police saisit plus d'une demi-tonne de cocaïne destinée à la Tunisie », *Business News*, 10 janvier 2022, <https://www.businessnews.com.tn/equateur--la-police-saisit-plus-dune-demi-tonne-de-cocaine-destinee-a-la-tunisie,520,115545,3> (consulté le 6 octobre 2023)
- ³⁵ « Ecuador seizes over half a ton of cocaine destined for Tunisia in banana container », *Middle East Monitor*, 12 janvier 2022, <https://www.middleeastmonitor.com/20220112-ecuador-seizes-over-half-a-ton-of-cocaine-destined-for-tunisia-in-banana-container/> (consulté le 18 septembre 2023)
- ³⁶ « 269 kg of cocaine seized in Khums », *Libya Observer*, 8 février 2023, <https://libyaobserver.ly/inbrief/269-kg-cocaine-seized-khums> (consulté le 20 septembre 2023)
- ³⁷ « 30 kg cocaine seized in Al-Khums power station », *Libyan Express*, 21 mai 2022. *Op. cit.*
- ³⁸ « IDF nabs \$2 million cocaine shipment on Egypt border », *Times of Israel*, <https://www.timesofisrael.com/idf-nabs-2-million-cocaine-shipment-on-egypt-border/> (consulté le 18 septembre 2023)
- ³⁹ « In 'unprecedented' bust, IDF, police seize \$14m worth of drugs on Egypt border », <https://www.timesofisrael.com/in-unprecedented-bust-idf-police-seize-14m-worth-of-drugs-on-egypt-border/> (consulté le 18 septembre 2023)
- ⁴⁰ « IDF seizes 120 kilos of cocaine and marijuana on the border with Egypt », <https://www.ins.org/idf-thwarts-drug-smuggling-attempts-on-egypt-and-lebanon-borders/> (consulté le 18 septembre 2023)
- ⁴¹ Sources identiques à celles de la figure 5
- ⁴² Mouhamadou Kane, « Drug trafficking /Is Cape Verde doomed to become a narco-state? », *Enact Observer*, 4 octobre 2019, <https://enactafrica.org/enact-observer/is-cape-verde-doomed-to-become-a-narco-state> (consulté le 9 septembre 2023)
- ⁴³ Sources identiques à celles de la figure 5
- ⁴⁴ Sources identiques à celles de la figure 5
- ⁴⁵ Données de la Banque mondiale, Indicateurs du développement, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators/Series/IS.SHP.GOOD.TU>, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IS.AIR.PSGR?end=2021&start=1970&view=chart&year=2003> (consulté le 15 septembre 2023)
- ⁴⁶ *The Global Economy. Côte d'Ivoire port traffic*, https://www.theglobaleconomy.com/Ivory-Coast/Port_traffic/ (consulté le 18 septembre 2023)
- ⁴⁷ *The Global Economy. Senegal port traffic*, https://www.theglobaleconomy.com/Senegal/Port_traffic/ (consulté le 18 septembre 2023)
- ⁴⁸ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges. Op. cit.*
- ⁴⁹ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023
- ⁵⁰ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges. Op. cit.*
- ⁵¹ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023
- ⁵² « The Cocaine Pipeline To Europe », Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale et Insight Crime, février 2021, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/02/The-cocaine-pipeline-to-Europe-GI-TOInsightCrime.pdf> (consulté le 15 août 2023)
- ⁵³ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023
- ⁵⁴ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges. Op. cit.*
- ⁵⁵ *Ibidem*

- ⁵⁶ « PF apreende 1,2 tonelada de cocaína escondida em máquinas no Porto de Santos », *Ultimo Segundo*, 18 septembre 2018, <https://ultimosegundo.ig.com.br/brasil/2018-09-18/porto-de-santos-policia-federal-cocaina.html> (consulté le 1^{er} septembre 2023).
- ⁵⁷ *Ibidem*
- ⁵⁸ « MAOC-N supports Cape Verdean cocaine seizure in Mindelo », MAOC-N, 22 octobre 2022, <https://maoc.eu/maoc-n-supports-cape-verdean-cocaine-seizure-in-mindelo/> (consulté le 6 septembre 2023)
- ⁵⁹ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023. *Op. cit.*
- ⁶⁰ « The Cocaine Pipeline To Europe », Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale et Insight Crime. *Op. cit.*
- ⁶¹ OEDT, « Vue d'ensemble des marchés des drogues dans les pays de la Politique européenne de voisinage-Sud », Rapport régional 2022 (consulté le 7 juin 2023)
- ⁶² « La Guardia Civil se incauta de 90 kilos de cocaïne rumbo a Marruecos en el puerto de Tarifa », *EuropaSur*, 6 novembre 2023, https://www.europasur.es/tarifa/cocaina-kilos-Guardia-Civil-incauta-Marruecos_0_1845717197.html (consulté le 7 novembre 2023)
- ⁶³ « Libya, North Africa Emerge As Cocaine Transit Hubs », Insight Crime, 11 janvier 2021, <https://insightcrime.org/news/analysis/libya-north-africa-cocaine-transit/> (consulté le 7 septembre 2023)
- ⁶⁴ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023
- ⁶⁵ « NDLEA Arrests 2 Suspects With 605 Cocaine Pellets In Abuja », *Leadership News*, 19 juillet 2022, <https://leadership.ng/ndlea-arrests-2-suspects-with-605-cocaine-pellets-in-abuja/> (consulté le 7 novembre 2023)
- ⁶⁶ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*. *Op. cit.*
- ⁶⁷ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023
- ⁶⁸ Données relatives aux saisies de cocaïne signalées à INTERPOL par les pays membres pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2023
- ⁶⁹ « Affaire « Air Cocaïne » : un Espagnol, un Français et un Malien inculpés au Mali », *Jeune Afrique*, 7 juin 2011, <https://www.jeuneafrique.com/180840/politique/affaire-air-cocaine-un-espagnol-un-fran-ais-et-un-malien-inculp-s-au-mali/> (consulté le 16 septembre 2023)
- ⁷⁰ « La cocaïne en Guinée et au Mali : La face invisible de l'iceberg », *Mali 24*, 28 juillet 2023, <https://mali24.info/?p=9284> (consulté le 16 octobre 2023)
- ⁷¹ « Un expolicía expulsado del Cuerpo dirigía una de las mayores redes de la ruta africana de la cocaína », *ABC*, 30 avril 2022, https://www.abc.es/espana/abci-expolicia-expulsado-cuerpo-dirigia-mayores-redes-ruta-africana-cocaina-202204300256_noticia.html (consulté le 16 octobre 2023)
- ⁷² Gabriel Feltran, Isabela Vianna Pinho et Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo, « Atlantic connections: The PCC And The Brazil–West Africa Cocaine Trade », Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, août 2023 (consulté le 5 octobre 2023)
- ⁷³ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023. *Op. cit.*
- ⁷⁴ « Saisie de cocaïne: la mafia colombienne comptait installer une base dans la région de Dakhla », *Le 360*, 18 décembre 2018, <https://fr.le360.ma/societe/saisie-de-cocaine-la-mafia-colombienne-comptait-installer-une-base-dans-la-region-de-dakhla-180702/> (consulté le 22 octobre 2023)
- ⁷⁵ Un projet hispano-colombien de type « Air Cocaine » avorté à Dakhla, *Le Desk*, 16 décembre 2018, <https://ledesk.ma/2018/12/16/un-projet-hispano-colombien-de-type-air-cocaine-avorte-dakhla/> (consulté le 6 août 2023)
- ⁷⁶ « Guinée-Bissau: saisie inédite de 800 kilos de cocaïne, du jamais-vu depuis 12 ans », *Le 360 Afrique*, <https://afrique.le360.ma/senegal-autres-pays/societe/2019/03/11/25485-guinee-bissau-saisie-inedite-de-800-kilos-de-cocaine-du-jamais-vu-depuis-12-ans-25485/11> mars 2019 (consulté le 22 septembre 2023)
- ⁷⁷ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023. *Op. cit.*
- ⁷⁸ Lucia Bird, « West Africa's Cocaine Corridor. Building a subregional response », Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, avril 2021
- ⁷⁹ « Clinical and forensic aspects of the cocaine body packer in Senegal », *IP International Journal of Forensic Medicine and Toxicological Sciences*, 24 juillet 2021, <https://www.ijfmts.com/journal-article-file/14366> (consulté le 22 septembre 2023)
- ⁸⁰ « Record Cocaine Seizures in Kidira: Senegalese Customs Going into Details », <https://lequotidien.sn/record-cocaine-seizures-in-kidira-senegalese-customs-going-into-details/>, *Le Quotidien*, 3 novembre 2022 (consulté le 26 octobre 2023)
- ⁸¹ « Senegal Seizes Significant Cocaine Stash », *VoA Africa*, 31 octobre 2022, <https://www.voaafrica.com/a/senegan-seizes-significant-cocaine-stash/6813014.html> (consulté le 26 octobre 2023)
- ⁸² « Saisie des Boulettes de cocaïne à la frontière guinéenne », Direction Générale des Douanes du Mali, <https://douanes.gouv.ml/node/392>, 7 août 2023 (consulté le 26 octobre 2023)
- ⁸³ « Saisie de 159,5 kg de cocaïne à Kourémalé : Un gros coup de filet des douanes maliennes ! », Maliweb.net, 22 août 2022, <https://www.maliweb.net/faits-divers/saisie-de-1595-kg-de-cocaine-a-kouremale-un-gros-coup-de-filet-des-douanes-maliennes-2988455.html> (consulté le 5 mai 2023)
- ⁸⁴ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023. *Op. cit.*

[cokemarkt~b96efae4/?referrer=https%3A%2F%2Fen.wikipedia.org%2F&utm_source=link&utm_medium=social&utm_campaign=shared_earned](https://www.cokemarkt~b96efae4/?referrer=https%3A%2F%2Fen.wikipedia.org%2F&utm_source=link&utm_medium=social&utm_campaign=shared_earned) (consulté le 7 mai 2023)

¹¹⁸ « "Mocro Maffia", dirigée par des narcotrafiquants d'origine marocaine, inquiète Europol », *Maroc Hebdo*, 3 avril 2023, <https://www.maroc-hebdo.press.ma/mocro-maffia-narcotrafiquants-marocaine-europol> (consulté le 23 juillet 2023)

¹¹⁹ « Le déclin de Mocro Mafia et le blues de Ridouan Taghi », *Hespress*, <https://fr.hespress.com/295533-le-declin-de-mocro-mafia-et-le-blues-de-ridouan-taghi.html> (consulté le 23 juillet 2023)

¹²⁰ OEDT, « Vue d'ensemble des marchés des drogues dans les pays de la Politique européenne de voisinage-Sud », Rapport régional 2022. *Op. cit.*

¹²¹ « Espagne : démantèlement d'un grand réseau marocain de distribution de cocaïne », *Bladi.Net*, 15 mars 2021, <https://www.bladi.net/reseau-marocain-distribution-cocaine,80873.html> (consulté le 5 juin 2023)

¹²² « Intervenidos 4.248 kilogramos de cocaína en un pesquero venezolano que tenía como destino Galicia », *Cadenaser*, 11 octobre 2021, <https://cadenaser.com/galicia/2023/11/03/conciertos-teatro-cine-y-jornadas-formativas-centran-la-programacion-de-los-actos-del-25n-radio-vigo/> (consulté le 20 juillet 2023)

¹²³ Rapport semestriel, *2nd semestre 2022*, Département d'enquêtes sur la mafia d'Italie. *Op. cit.*

¹²⁴ « Saïd Razzouki tombe dans les filets du FBI et de la DEA à Medellin en Colombie », *Hespress*, 9 février 2020, <https://fr.hespress.com/126794-said-razzouki-tombe-dans-les-filets-du-fbi-et-de-la-dea-a-medellin-en-colombie.html> (consulté le 5 juin 2023)

¹²⁵ « Autoridades argentinas incautan más de 1,5 toneladas de cocaína en ruta a Europa », *CNN Español*, 21 juin 2022, <https://cnnespanol.cnn.com/2022/06/21/argentina-incauta-toneladas-cocaina-europa-trax/> (consulté le 4 juin 2023)

¹²⁶ « Mocro maffiakopstuk' Ridouan Taghi opgepakt in Dubai », *HNL*, 16 décembre 2019, <https://www.hln.be/buitenland/mocro-maffiakopstuk-ridouan-taghi-opgepakt-in-dubai~ae058d81/?referrer=https%3A%2F%2Fen.wikipedia.org%2F> (consulté le 5 juin 2023)

¹²⁷ « Arrêté à Dubai il y a deux mois, un baron de la drogue d'origine marocaine remis en liberté », *Le Desk*, 20 janvier 2023, <https://ledesk.ma/encontinuarrete-a-dubai-il-y-a-deux-mois-un-baron-de-la-droque-dorigine-marocaine-remis-en-liberte/> (consulté le 9 juillet 2023)

¹²⁸ Projet ENACT, *Strategic Assessment: Overview of Serious and Organized Crime in the Northern African Region*. *Op. cit.*

¹²⁹ « Spanish authorities seized significant quantities of cannabis resin destined for Brazil », *MAOC-N*, 24 juillet 2023, <https://maoc.eu/spanish-authorities-seized-significant-quantities-of-cannabis-resin-destined-for-brazil/> (consulté le 10 octobre 2023)

¹³⁰ « Hashish: New Player in Brazil Drug Markets », *InSight Crime*, 24 juin 2021, <https://insightcrime.org/news/hashish-brazil-drug-markets/> (consulté le 7 septembre 2023)

¹³¹ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023. *Op. cit.*

¹³² Rapport semestriel, *2nd semestre 2022*, Département d'enquêtes sur la mafia d'Italie. *Op. cit.*

¹³³ ONUDC, *Global Report on Cocaine 2023, Local dynamics, global challenges*, mars 2023. *Op. cit.*

► À PROPOS D'INTERPOL

INTERPOL est l'organisation internationale de police la plus importante au monde. Notre rôle est d'assister les services chargés de l'application de la loi de nos 196 pays membres dans la lutte contre toute forme de criminalité transnationale. Nous nous employons à aider les polices du monde entier à relever les défis – de plus en plus nombreux – de la lutte contre la criminalité au 21ème siècle en leur apportant un appui technique et opérationnel grâce à une infrastructure de pointe. Nos services comprennent des formations ciblées, un soutien spécialisé aux enquêtes, des bases de données spécialisées et un système de communication policière sécurisé.

► NOTRE VISION : « RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR »

Notre vision est celle d'un monde dans lequel chaque professionnel des services chargés de l'application de la loi pourra, par la voie d'INTERPOL, transmettre, échanger et consulter en toute sécurité des informations de police vitales, à tout moment et en tout lieu où il en aura besoin, afin d'assurer la sécurité des personnes sur toute la surface du globe. Nous apportons et travaillons à offrir continuellement des solutions innovantes et de pointe aux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale en matière de police et de sécurité.



Secrétariat Général d'INTERPOL
200 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon

France

Tél: +33 4 72 44 70 00

Fax: +33 4 72 44 71 63

Twitter: @INTERPOL_HQ

YouTube: INTERPOLHQ

www.interpol.int